



ATLAS LINGUISTIQUE AUDIOVISUEL DU FRANCO-PROVENÇAL VALAISAN

**Centre de dialectologie et d'étude du français régional de
l'Université de Neuchâtel**

**ATLAS LINGUISTIQUE AUDIOVISUEL DU
FRANCOPROVENÇAL VALAISAN**

Questions de morphologie et de syntaxe francoprovençales

Réalisé par:

Elisabeth Berchtold, Gisèle Boeri, Steve Bonvin, Federica Diémoz, Andres Kristol,
Raphaël Maître, Chiara Marquis, Gisèle Pannatier, Aurélie Reusser-Elzingre,
Maguelone Sauzet

Avec la collaboration de:

Luc Allemand, Simone Aubry-Quenet, Anne-Gabrielle Bretz-Héritier, Beat Butz, Marie
Canetti, Maude Ehinger, Samantha Formaz, Frédéric Geiser, Christelle Godat, Gabriel
Grossert, Laure Grüner, Nathaniël Hiroz, Antoine Imhoff, Amélie Jeandel, Valérie Kobi,
Catherine Kristol, Laura di Lullo, Magda Jezioro, Elise Neyroud, Lucas Paccaud, Joanna
Pauchard, Quentin Perissinotto, Manuel Riond, Andrea Rolando, Michaël Roulet, Anna
Schwab

Développement et support informatique :

Pierre Ménétreay

Sous la direction de:

Federica Diémoz & Andres Kristol

Neuchâtel 2019

À la mémoire d'une langue qui s'en va

**Avec l'expression de notre profonde gratitude envers
toutes nos informatrices et nos informateurs**

**Réalisé sur la base d'un projet Interreg II Valais-Vallée d'Aoste, en partenariat avec
la Bibliothèque cantonale du Valais (Centre valaisan de l'image et du son, Martigny)
et le Bureau régional d'ethnographie et de linguistique B.R.E.L.
de la région autonome Vallée d'Aoste,
avec le soutien de Loterie romande, de l'Association William Pierrehumbert
(Neuchâtel) et du Fonds national suisse de la recherche scientifique.**

Table des matières

I. Introduction

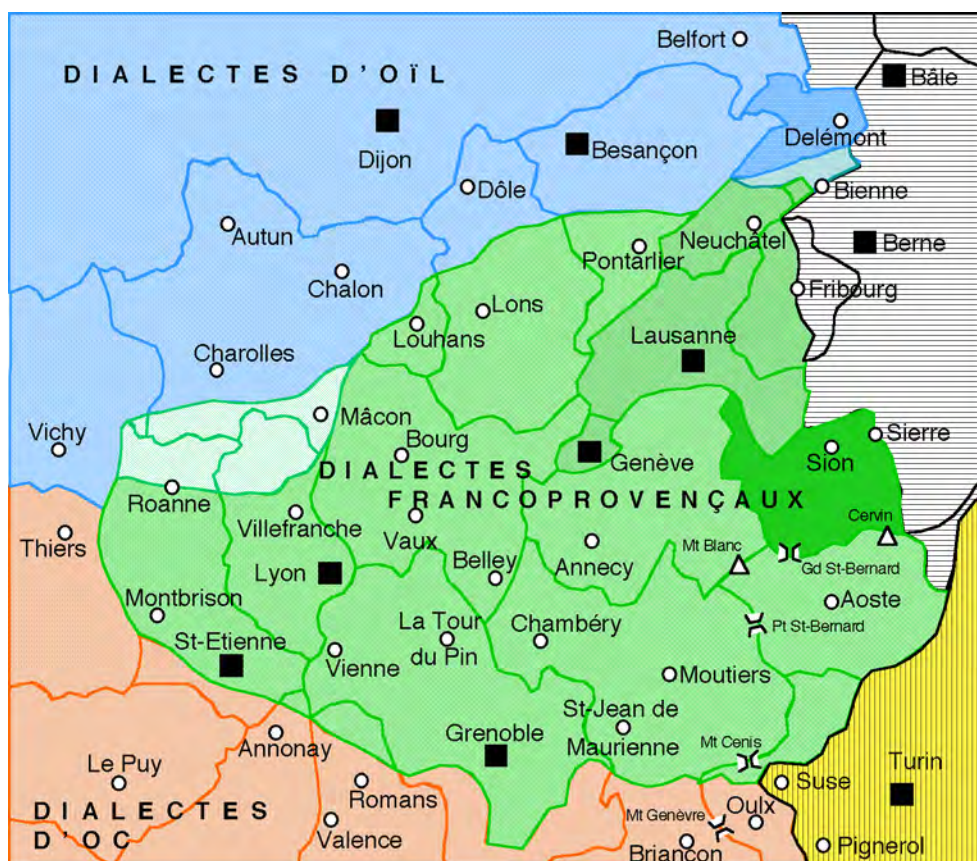
1. Le francoprovençal valaisan.....	15
2. Histoire de la recherche.....	17
3. Méthodologie, objectifs.....	19
3.1. Objectifs.....	19
3.2. Questionnaire, méthode d'enquête, problèmes techniques.....	23
4. Réseau d'enquêtes, choix des témoins, corpus.....	26
5. Aspects techniques.....	27
5.1. Atlantographie géolinguistique.....	27
5.2. Traitement informatique et affichage des données.....	29
5.3. Système de transcription et de traduction, conventions d'écriture.....	31
6. Présentation des témoins et des lieux d'enquête.....	36

La diversité est beaucoup plus forte que je ne me le serais imaginé après une courte visite. [...] L'unité du patois [...], après un examen plus attentif, est nulle. (Louis GAUCHAT 1905)

I. Introduction

1. Le francoprovençal valaisan.

L'*Atlas linguistique audiovisuel du francoprovençal valaisan ALAVAL* est consacré à une micro-région de tradition linguistique francoprovençale¹, mesurant environ 80 km sur 80 km, située dans la haute vallée du Rhône, entre le lac Léman et la frontière linguistique avec les dialectes alémaniques: c'est la partie romande (francophone) du canton du Valais, en Suisse, qui forme la région la plus orientale (avec la Vallée d'Aoste) de l'espace linguistique galloroman (en vert plein, sur la carte n° 1)².



Carte n° 1. Le Valais romand dans l'espace linguistique francoprovençal (d'après TUAILLON 1972: 337)

Les parlers francoprovençaux du Valais romand sont depuis longtemps réputés pour leurs particularités linguistiques: pour leur conservatisme, à beaucoup d'égards, par rapport aux autres parlers

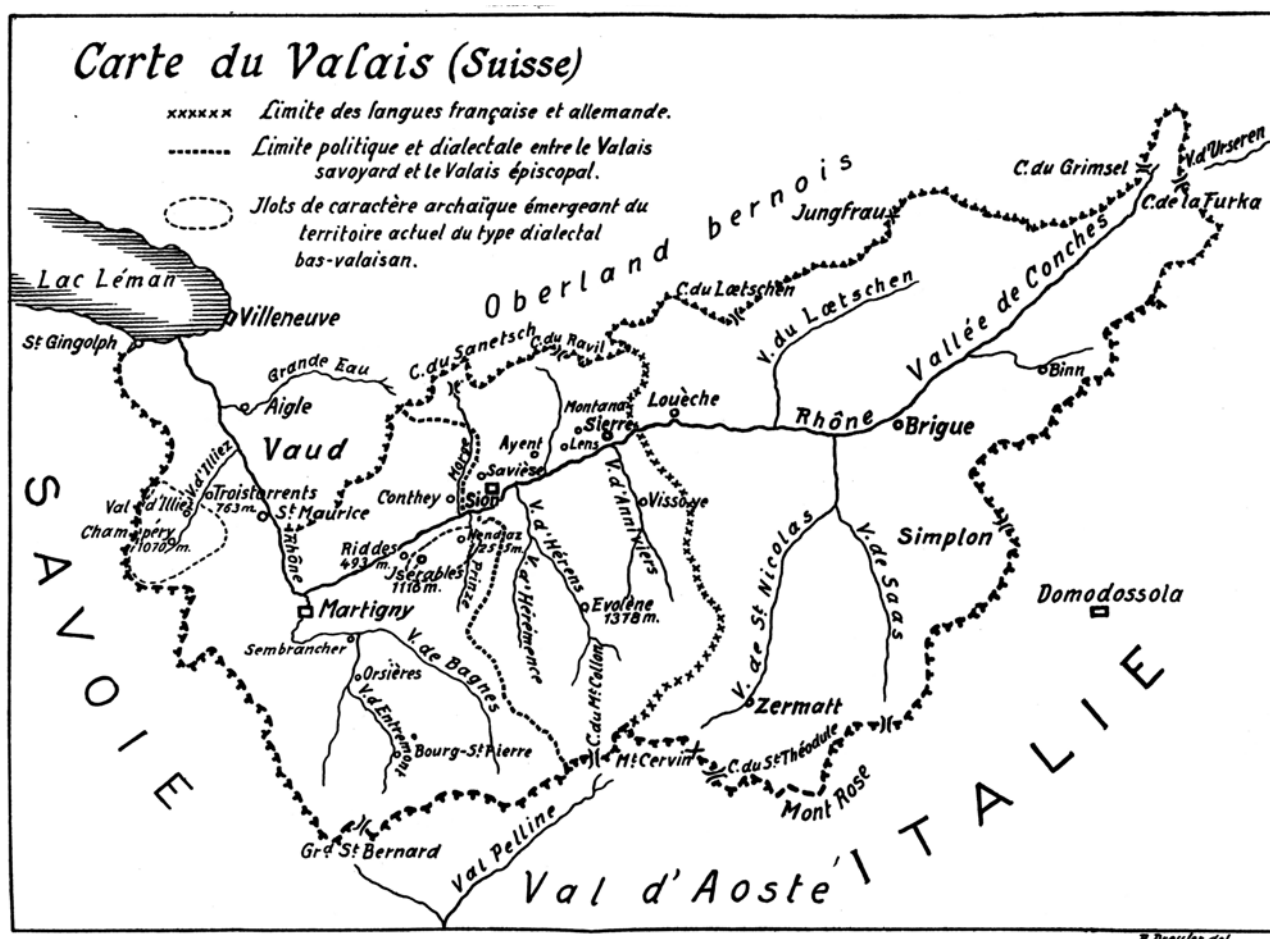
¹ Le terme «francoprovençal» a été créé par la linguistique de la fin du XIX^e siècle. Il désigne une langue romane dont les premières caractéristiques linguistiques sont attestées dès la fin du VI^e siècle (cf. CHAMBON/GREUB 2000, KRISTOL 2002). Dans la recherche, dans la première moitié du XX^e siècle, «franco-provençal» a été écrit avec trait d'union. La graphie actuelle «francoprovençal» a été adoptée depuis les années 1970 pour indiquer qu'il ne s'agit pas d'une langue «composite»: le francoprovençal n'est pas un «mélange» ou une forme de transition à cheval sur le français et le «provençal» (occitan), mais – comme cet ouvrage le montre – une langue romane indépendante, avec ses caractéristiques propres, au sein de la Romania occidentale.

² Pour la description précise du réseau d'enquêtes, cf. ci-dessous.

galloromans, et en particulier aussi pour un morcellement linguistique interne extrêmement poussé. Pratiquement chaque vallée latérale du Rhône possède son dialecte spécifique et bien marqué, au point que les locuteurs des différentes vallées ont tendance à déclarer qu'ils ne se comprennent pas les uns les autres.

D'un point de vue dialectologique, les parlers francoprovençaux valaisans forment deux groupes bien distincts:

Un examen comparatif, même superficiel, fait immédiatement reconnaître deux types différents qui s'affrontent dans la région de Sion. Tous les patois parlés entre le Léman et Sion, d'une part, et tous ceux qui sont compris entre Sion et la limite de l'allemand, de l'autre, constituent deux groupes d'allure dissemblable. Dans chacun d'eux il y a des divergences plus ou moins prononcées, mais conformes à la même tendance. [...] Au nord du Rhône, la limite entre les deux types est nettement marquée par la petite rivière de la Morge, qui vient se jeter dans le Rhône à 3 kilomètres à l'ouest de Sion. Elle forme la frontière entre les deux communes de Savièse et de Conthey. Le contraste entre les patois de ces deux localités [...] est frappant. Il n'y a aucune zone de transition entre le type oriental et le type occidental (JEANJAQUET 1931: 37s.)



Carte n° 2. Valais romand et Valais alémanique; régions dialectales du Valais romand (JEANJAQUET 1931)

Cette bipartition interne du Valais romand coïncide avec une frontière politique interne à l'actuel Canton du Valais, frontière qui s'est formée vers la fin du XIV^e siècle (JEANJAQUET 1931: 42s.): c'est en 1384 que les évêques de Sion, détenteurs traditionnels du pouvoir temporel dans l'ancien comté du Valais, ont été obligés, au terme d'une longue lutte, de reconnaître la Morge comme limite entre leurs possessions dans le Haut-Valais, et les possessions savoyardes du Valais central et du

2. Histoire de la recherche

[illegible]

Cette première enquête est suivie de l'*Atlas linguistique de France* (ALF 1902-10, cf. carte n° 4³), qui comprend 7 points d'enquête valaisans, et qui confirme l'intérêt linguistique de notre région.



³ Il s'agit de Bourg-St-Pierre (p. 976), Évolène (p. 988), Le Chable (p. 977), Lens (p. 979), Nendaz (p. 978), St-Maurice (p. 968) et Vissoie (p. 989).

En 1925, GAUCHAT et al. publient les *Tableaux phonétiques des patois suisses romands (TP)* qui comprennent 15 points d'enquête valaisans. Les *TP* présentent sous forme de listes de petites phrases types qui permettent d'illustrer la plupart des phénomènes phonétiques de l'espace dialectal de la Suisse romande, ainsi que certains phénomènes morphologiques et lexicaux particulièrement voyants⁴.

Col. 73-78

— 26 —

Tableau XIII ^a Col. 73-78, Nos 1-31	73 Prends garde	74 de t'« encoubler »	75 Le pont	76 est en	77 pierre	78 en fer
II. Valais.	cavica	incopulare	pönte	est in	pëtra	fërru
17. St-Gingolph . . .	*tsävuyə* tē	dē t ēkōblā*	lē *pwa	et ē*	përā*	ē *fère*
18. Collombey . . .	prē wārdā*	dē t ēkōbzā	lē *pō	l ē ē	pçërā	ē *fē*
19. Champéry . . .	prē gārda	dē t ēkōbzā*	lē pō	l ē dē	pyërā*	ē fē*
20. Martigny . . .	*tsävūy	dē t *ākōblā*	lō* pō*	l ē* ē*	*pçërā*	ē fē*
21. Orsières . . .	*tsā(v)ūy(e)*	dē t ēkōblē	lō* pō	l ē ē	*pyër	ē fē*
22. Lourtier . . .	tsävūyē*	dē* t ēkwōbēnā*	ē pō*	ē ē	*pçërā*	ē fē
23. Fully . . .	*tsävūyē*	dē nē pā t ēkūbēnā*	lō* pō	l ē ē	*pçërā*	ē fē
24. Conthey . . .	*tsävūyē*	dē t ēkōbvā	ō pō*	ē ē	*përā*	ē fē
25. Nendaz . . .	*tsävūyē* tē*	dē t ēkūbēnā*	ī *pō	ē(t)* ē	*përā*	ē fē
26. Savièse . . .	fē *ēntēsūyō*	dē pā t inkōblā*	ī *pō	l ē* ēm*	*përā*	ē* fē
27. Ayent . . .	fēi ētēsūyō	dē pā t ēkōblā*	*i* pō	l ē ē	*përā*	ē fē
28. Miège . . .	*prē wārda	—	lē pō	y et ē	*përā*	ē fē
29. Grône . . .	*tsävūyē*	dē pā t *ākōblā*	lē pōn	y et ē	*përā*	ē fē
30. Évòlène . . .	*bālē fēk*	dē pā t ēntrefūyē	lī* pōn	ēs ēn	përā*	*ē fē
31. Grimentz . . .	*prē wārda	dē pā t *ēsōnteyē*	lī pōn	l ēs ēm*	*përā*	ē fē

III. n° 5. L'espace valaisan dans les *TP* (1925)

Si le début du vingtième siècle a connu ainsi une activité très dense, il faut souligner qu'à partir de 1925, c'est le silence complet qui se fait dans la recherche géolinguistique de la Suisse romande, pour différentes raisons que nous ne pourrions pas analyser ici. Il semblerait que l'attention des dialectologues, en Suisse romande, ait été complètement absorbée par la réalisation de l'immense œuvre lexicographique que constitue le *Glossaire des patois de la Suisse romande (GPSR)*: celui-ci paraît depuis 1924. À part cela, tout ce que nous possédons, ce sont quelques monographies dialectales scientifiques⁵ et des travaux descriptifs – souvent de qualité – réalisés par des amateurs locaux⁶. Si, en France voisine, vers le milieu du XX^e siècle, on a encore rassemblé une riche documentation linguistique pour la réalisation de l'*ALJA*, rien de comparable n'a été entrepris pour la Suisse romande, où on pouvait considérer que l'essentiel de la récolte, pour la connaissance de la phonétique et du lexique, points de mire privilégiés des atlas linguistiques traditionnels, était déjà engrangé.

À l'heure actuelle, il faut malheureusement constater qu'il est définitivement trop tard pour réaliser un atlas linguistique des parlers vernaculaires de la Suisse romande. Dans la majorité des régions romandes, les parlers vernaculaires francoprovençaux ont complètement disparu au cours du

⁴ Les *TP* n'ont jamais été cartographiés, en dehors d'une carte synthétique publiée par GAUCHAT 1903 et une exploitation dialectométrique réalisée par GOEBL 1985. Certaines esquisses sont conservées au bureau du *Glossaire des patois de la Suisse romande* à Neuchâtel.

⁵ En particulier : BJERROME 1957, FANKHAUSER 1911, GERSTER 1927, GYR 1994, LAVALLAZ 1935, MARZYS 1964, MÜLLER 1961, PANNATIER 1995, SCHÜLE 1963-2006.

⁶ BRETZ-HÉRITIER 1996, DUC 1986, FAVRE/BALLET 1960, FAVRE-FOURNIER 1969-1972, PRAZ 1995, etc.

XX^e siècle. Partout – à l’exception d’une seule commune valaisanne, Évolène⁷, qui fait partie de notre réseau d’enquêtes – la transmission naturelle de la langue traditionnelle aux jeunes générations a complètement cessé. Par conséquent, si nous ne nous dépêchons pas, une foule d’informations – précieuses pour la compréhension d’une langue qui constitue le chaînon intermédiaire entre les parlers gallo-italiens et les parlers du Nord galloroman – risquent d’être définitivement perdues.

Depuis 1925, il est évident que la recherche géolinguistique a fait des progrès qualitatifs décisifs, tout d’abord grâce à la publication de l’*AIS* et, quant à l’espace galloroman, des meilleurs atlas linguistiques régionaux que sont, d’un point de vue méthodologique, l’*ALG*, l’*ALLY* et l’*ALMC* pour la France, et l’*ALW* pour la Belgique romane⁸. Plus récemment encore, ce sont les travaux de Hans Goebel et de son équipe pour son Atlas «parlant» du ladin des Dolomites (*ALD*, cf. GOEBL 1998s.) qui ont renouvelé l’atlantographie linguistique dans le sens que pour la première fois, l’atlas linguistique traditionnel sur papier a été complété par une documentation sonore informatisée sur CD-ROM et publiée sur internet. Vue de près, chez Hans Goebel et chez ses continuateurs⁹, l’essentiel de l’activité atlantographique assistée par ordinateur se limite cependant à compléter les atlas linguistiques de facture traditionnelle (sur papier) par une documentation sonore informatisée qui permet à l’utilisateur d’entendre la voix des témoins qui prononcent les mots individuels de leur dialecte (souvent dans une forme modèle «standardisée» et cliniquement «pure» qui a été obtenue parfois au terme d’un grand nombre de répétitions, comme nous l’a confirmé l’auteur de l’*ALD*).

C’est dans ce contexte scientifique qu’à partir de 1994 nous avons commencé à sauvegarder sous la forme d’un atlas linguistique informatisé un corpus représentatif de documents audiovisuels, et ceci pour la dernière région de la Suisse romande où les dialectes francoprovençaux se portent encore relativement bien: dans la plupart des communes montagnardes du Valais romand, les dialectes sont encore parlés, du moins par les personnes âgées¹⁰. Notre campagne d’enquêtes a été conçue comme un travail de collectage d’urgence: la majorité des témoins que nous avons encore pu interroger avait plus de 60 ans; d’ici peu de temps, une entreprise comparable deviendra très difficile, voire impossible¹¹.

3. Méthodologie, objectifs

3.1. Objectifs

Le projet *ALAVAL* cherche en premier lieu à développer des informations qui manquent encore aux atlas sonores ou «parlants» disponibles depuis les années 1990. Un premier détail est de nature technique: les progrès rapides des processeurs, des programmes et des supports informatiques nous ont permis de tenir compte non seulement de la *voix* de nos informateurs, mais encore de leur mimique et de leur gestuelle. Sauf erreur de notre part, nous avons pu réaliser ainsi le premier atlas

⁷ Cf. MAÎTRE 2003 et MAÎTRE/MATTHEY 2003.

⁸ Comme on le verra, nous nous sommes particulièrement inspirés de l’*ALW* (et du *SDS*, qui couvre la Suisse alémanique voisine) dans le choix de la méthode cartographique.

⁹ Nous pensons en particulier à l’*Atlas linguistique parlant d’une région alpine* d’Isabelle Marquet 1999, d’orientation purement phonétique, qui a travaillé avec un questionnaire de 700 mots enregistrés dans 25 villages au sud-ouest de Grenoble, dont les données ne sont malheureusement plus disponibles sur internet.

¹⁰ Selon le recensement de 1990, le canton du Valais venait en tête, parmi les cantons romands, quant à la pratique du vernaculaire francoprovençal, avec 6,3% de locuteurs romands dialectophones, soit 8800 personnes (KRISTOL 1998a). En fait, la répartition régionale de ces locuteurs dans la partie romande du Valais était et reste très inégale. Selon MAÎTRE 2003, également sur la base des chiffres du recensement de 1990 «c’est le district d’Hérens qui vient en tête des *centres dialectophones* en Suisse romande avec 27,4% de population patoisante (2’336 personnes) [...]. Au niveau des communes, le taux record de dialectophones est détenu par Évolène avec 61,2% (878 personnes)». Ces chiffres étaient en recul très net en 2000: 17,6%, soit 1251 personnes sur 7114 pour le district d’Hérens, 49,3%, soit 708 personnes sur 1436 pour la commune d’Évolène. Dans de nombreuses communes de la plaine du Rhône, et en particulier dans les villes de Sion, Sierre et Martigny, le nombre de locuteurs romands dialectophones se trouvait en-dessous du seuil de la pertinence statistique, en 1990 déjà. Les recensements postérieurs à 2000 ne permettent plus d’identifier les locuteurs dialectophones dans la population romande (KRISTOL sous presse).

¹¹ La publication (en ligne et sur papier) du projet a été retardée parce que le principal responsable de ces lignes s’est trouvé fortement engagé dans un autre projet de recherche entre 1998 et 2004.

linguistique audiovisuel, un nouveau type d'atlas linguistique dont nous espérons évidemment qu'il pourra servir de modèle pour d'autres régions du monde, où les langues vernaculaires sont encore mieux préservées.

Mais un deuxième progrès nous semble plus significatif encore, d'un point de vue linguistique et par rapport à nos prédécesseurs: à la différence de l'*ALD I* (GOEBL 1998) et de tous les atlas linguistiques traditionnels qui sont des atlas de *mots* isolés, coupés de leur contexte¹², nous présentons et étudions le matériel linguistique en contexte, sous forme d'*énoncés complets* qui préservent la mélodie et la syntaxe de la langue, et qui présentent les locuteurs dialectophones dans le cadre d'un document global, associant la langue et le geste, le comportement verbal et non-verbal¹³. Tous nos enregistrements se sont déroulés dans une situation communicative de type dialogué, et par ailleurs, nous n'avons pas invité nos informatrices et nos informateurs dans un studio, mais nous nous sommes rendus chez eux. Nous les avons donc enregistrés dans un cadre qui leur était familier – avec un impact très positif quant à la spontanéité de leurs réponses, mais avec des problèmes techniques parfois très nets aussi quant à la qualité du son¹⁴ et de l'image recueillis. Le matériel obtenu ainsi est présenté sous forme de cartes interactives et *interprétées*: un clic sur une icône de couleur à l'écran de l'ordinateur (correspondant à la réponse d'un informateur) active le clip sonore correspondant avec sa transcription, ainsi qu'une traduction littérale¹⁵.

Soulignons que le but de nos enquêtes n'a pas été pas de faire de «l'archéologie linguistique». À la différence de la plupart des autres atlas dialectologiques de l'espace galloroman et italien, nous avons complètement renoncé à «sauver de l'oubli» certains mots devenus très rares. Si nous voulions obtenir des réponses à peu près spontanées, sur un ton de dialogue naturel, il fallait résolument proscrire la recherche de mots rares ou désuets¹⁶. En outre, dans la situation diglossique que vivent actuellement tous les dialectophones francoprovençaux, les emprunts lexicaux au français (ou à l'italien, en Vallée d'Aoste) augmentent très vite dès que l'on parle de sujets qui ne font pas partie de la réalité quotidienne et traditionnelle¹⁷. De toute façon, il ne pouvait être question de concurrencer sur leur terrain les dictionnaires monographiques de haute qualité qui existent pour plusieurs parlers de notre région¹⁸ et encore moins le monumental *GPSR*. En fait, nous n'avons pas la prétention d'enregistrer des dialectes traditionnels purs et «inaltérés» – qui n'ont probablement jamais existé – et qui, de toute façon, à l'heure actuelle, n'existent plus. Tous nos informateurs sont bilingues; le français en Valais et en Haute-Savoie, l'italien et en partie le français en Vallée d'Aoste

¹² Le morcellement de l'information va souvent très (trop) loin dans les atlas linguistiques français les plus récents: ceux-ci ne permettent même pas d'étudier la forme de l'article en relation avec le nom qui suit, ou l'emploi des clitiques par rapport au verbe qu'ils accompagnent (cf. KRISTOL 1991).

¹³ Cf. KRISTOL 1995, 1997a, 1997b.

¹⁴ Les bruits ambiants parasites sont en effet nombreux: meubles qui craquent, frigos qui ronronnent (et qu'il était impossible d'éteindre pendant toute la durée de l'enquête), gestes bruyants des informateurs eux-mêmes, qui tapent sur la table pour ponctuer leur discours ...

¹⁵ Cette présentation intégrale des matériaux permet aux utilisateurs de vérifier si nos transcriptions sont fidèles, alors que dans les atlas linguistiques sur papier, on est obligé de faire une confiance aveugle à l'art du transcripateur. (Si votre première impression acoustique ne correspond pas à la transcription que nous donnons, nous vous prions de bien vouloir la contrôler avec des écouteurs de haute qualité, et un programme d'analyse ou d'édition du son tel que Amadeus ou Praat.) Par ailleurs, la présence du film a parfois pu faciliter le travail des transcripateurs: en cas de doute, l'observation de la position des lèvres peut permettre de déterminer la qualité d'un son difficile à identifier dans l'enregistrement.

¹⁶ Il en va de même pour certaines structures grammaticales qui sont difficiles à susciter dans une situation d'enquête de type dialogué – et avec des informateurs qui n'ont pas l'habitude de s'interroger sur les structures morphosyntaxiques de leur langue.

¹⁷ Nous considérons cependant que d'un point de vue méthodologique, l'explication d'un phénomène quelconque observé dans nos matériaux par une influence du super- ou adstrat français ou italien est une solution de facilité qu'il convient de n'envisager qu'en dernier ressort ou dans des cas parfaitement évidents. Trop souvent, dans la recherche (et dans le grand public), on a voulu attribuer à une influence de l'italien tel choix lexical observé en francoprovençal valdôtain, alors que les mêmes types lexicaux sont parfaitement vivants en francoprovençal valaisan où une influence comparable de l'italien n'existe pas. Trop souvent, on a attribué à une influence du français des phénomènes parfaitement indigènes: le français, l'italien et le francoprovençal ne remontent-ils pas aux mêmes racines?

¹⁸ FAVRE-BALET 1960 pour Savièse, FOLLONIER-QUINODOZ 1989 pour Évòlène, SCHÜLE 1963-2002 et PRAZ 1995 pour Nendaz, etc.

sont sans cesse présents dans leur vie quotidienne. De plus, le purisme linguistique n'a aucune tradition dans nos dialectes¹⁹. Nous nous sommes donc contentés de rassembler une documentation aussi réaliste que possible des dialectes francoprovençaux tels qu'ils étaient parlés spontanément par nos témoins dans la deuxième moitié des années 1990, par une des dernières — ou la toute dernière — génération de dialectophones, avec tout ce que cela implique pour la forme actuelle de la langue. Ainsi, les emprunts et les phénomènes d'alternance codique entre les différentes langues co-présentes (francoprovençal, italien et français en Vallée d'Aoste, francoprovençal et français dans les autres points d'enquête) font naturellement partie des énoncés enregistrés; ils sont plus ou moins fréquents selon les témoins — et ils illustrent souvent la capacité d'un parler vivant d'intégrer et d'absorber des emprunts en les adaptant à la phonétique et à la morphologie locales.

Notre documentation a donc des objectifs *complémentaires* par rapport aux publications qui existent déjà. Elle est axée principalement sur les phénomènes de l'oralité spontanée (cf. KRISTOL 1998), et une attention toute particulière a été accordée au travail d'encodage que fournissent nos informateurs (les phénomènes d'hésitation, de reformulation; ponctuations, etc.). Cette approche nous permet de tenir compte — pour la première fois dans un atlas linguistique, à notre connaissance — de certains phénomènes courants de la syntaxe francoprovençale: les principales formes de la phrase simple (énonciatives, interrogatives, impératives) ainsi qu'une sélection de phrases complexes (l'expression de la causalité, de l'hypothèse, etc.). En morphosyntaxe, notre atlas illustre d'autres particularités du francoprovençal (l'emploi — ou le non-emploi — des pronoms personnels, le polymorphisme systématique des formes verbales, les survivances de la déclinaison bicasuelle, les multiples possibilités d'exprimer la possession, etc.): pour pouvoir étudier toutes ces questions, la constitution d'un corpus d'énoncés complets est évidemment indispensable²⁰.

Notre projet cherche ainsi à renouveler profondément les méthodes de travail en dialectologie galloromane, non seulement par l'intégration des nouvelles technologies qui sont désormais à notre disposition pour le traitement de l'information, mais encore en mettant l'accent sur des aspects linguistiques qui ont été plutôt négligés jusqu'ici. Par la même occasion, nous cherchons à mettre un corpus de données originales — dans une langue romane peu connue — à la disposition de la recherche en morphologie et en syntaxe romanes, dans des domaines qui suscitent un intérêt régulier dans la discussion actuelle (syntaxe de l'oral, fonctionnement des clitiques, etc.). Même si nos dialectes particuliers sont sur le point de s'éteindre, nous espérons créer ainsi une nouvelle dynamique dans les recherches de géolinguistique en général, qui sont trop longtemps restées confinées à des méthodes de travail développées dans la première moitié du XX^e siècle. Alors que les méthodes d'analyse morphosyntaxiques, dans les langues romanes «officielles» et standardisées, ont fait d'énormes progrès au cours des trente dernières années, nous désirons contribuer ainsi à combler le retard considérable qui a été pris dans ce domaine par les travaux consacrés aux langues romanes «mineures» et non standardisées. Soulignons dans ce contexte que grâce à l'absence de standardisation qui les caractérise, profondément dialectalisés et dépourvus de normes écrites, les parlers francoprovençaux peuvent en effet jouer un rôle de révélateurs: ils permettent d'observer en synchronie un grand nombre de phénomènes concernant l'économie des changements linguistiques dans la diachronie des langues romanes, et ceci dans des domaines où l'apport des recherches francoprovençales a été trop faible, jusqu'ici. Comme l'a montré Federica DIÉMOZ 2004, le francoprovençal actuel, à bien des égards, présente des structures morphosyntaxiques qui ont été observées, sur une base purement écrite et par conséquent difficiles à analyser — le sentiment du locuteur natif

¹⁹ Cela n'empêche pas que nos locuteurs savent très bien, en général, ce qui est «juste» (grammatical) dans leur parler, et ce qui ne l'est pas.

²⁰ Notre travail aurait été impensable sans les progrès récents de l'informatique en ce qui concerne le traitement de l'image et du son, et sans les progrès extraordinaires qu'ont connus les supports de stockage — avec le développement du DVD et de disques durs aux capacités de plus en plus impressionnantes — au cours de ces tout dernières années. Il y a très peu de temps encore, il aurait été inimaginable — à moins de disposer d'un budget de rêve — de stocker toute l'information dont nous disposons sur un même disque dur de 500 Go. Nous avons donc actuellement un accès direct à la totalité de notre banque de données, et toute l'information peut être interrogée à l'écran de l'ordinateur, par des programmes qui sont en distribution libre (clips audiovisuels réalisés tout d'abord au format QuickTime, puis transcodés en mp4), au moyen de n'importe quel navigateur internet.

faisant défaut – pour différentes phases historiques du développement du français et des parlers gallo-italiens.

À notre avis, l'intérêt de cette approche est multiple. Comme le rappelait à toutes les occasions Ernest Schüle, ancien rédacteur en chef du *GPSR* et fondateur du Centre de dialectologie de l'Université de Neuchâtel, le francoprovençal se trouve à l'intersection de toutes les langues romanes occidentales, à l'exception de celles de la péninsule ibérique: il a comme voisins le gallo-italien au Sud, le romanche (dont il n'a été définitivement séparé par l'alémanique qu'à partir du IX^e siècle) à l'Est, et les deux grands domaines linguistiques du galloroman au Nord et à l'Ouest. Or, traditionnellement, le francoprovençal est étudié dans un cadre strictement galloroman, et on a eu tendance à négliger l'approche comparative pan-romane, ce qui ne suffit pas pour faire ressortir son originalité. Ainsi, en morphosyntaxe – son système casuel, ses clitiques, son système temporel et modal, etc. – le francoprovençal contemporain présente de nombreuses solutions qui sont également attestées en diachronie dans les différentes langues voisines, mais qui lui donnent en synchronie un profil linguistique tout à fait original sur un plan pan-roman. La bipartition historique du francoprovençal valaisan en Valais «épiscopal» et «savoyard» permet par ailleurs souvent d'observer en synchronie, dans un espace restreint, deux phases de l'évolution interne des parlers galloromans: le Valais épiscopal surtout – zone marginale de la Galloromania linguistique s'il en est – est une région particulièrement conservatrice qui reflète à certains égards la syntaxe de la Romania occidentale médiévale. Il s'agit donc d'illustrer la place charnière que le francoprovençal occupe dans le «concert» des langues romanes occidentale et de sauvegarder, avant qu'il ne soit trop tard, une information essentielle pour la compréhension de la linguistique synchronique et diachronique romane.

Nous incluons dans cette approche une thématique du plus haut intérêt, à notre avis, et insuffisamment documentée: c'est la question de savoir dans quelle mesure le français régional de la Suisse romande (valaisan en particulier) véhicule des traces de son substrat dialectal, en dehors des questions lexicologiques qui sont habituellement abordées dans la recherche²¹. À titre d'exemple, pour cette thématique, nous pensons à l'emploi du futur périphrastique formé avec *vouloir*, attesté dans plusieurs régions de l'Est galloroman (et non seulement avec des verbes météorologiques, comme on le lit parfois, mais absent en Valais et en Vallée d'Aoste), l'accord logique au féminin des participes passés des verbes réfléchis précédés d'un pronom au datif (en français régional: «*je me suis permise...*, *je me suis tapée*²² *le coude*», etc., lorsque le sujet de l'énoncé est une locutrice féminine), phénomène bien attesté dans notre corpus, mais rarement analysé, à notre connaissance, dans la littérature grammaticale, l'emploi d'un pronom sujet ou régime neutre, ou encore l'emploi de *même* pour «moi-même». Sans documentation fiable sur le plan dialectal, il sera impossible, à l'avenir, dans la recherche consacrée aux français régionaux, d'apprécier ces phénomènes à leur juste valeur.

Pour terminer, soulignons qu'en dehors de nos préoccupations étroitement scientifiques, notre atlas cherche aussi, à sa manière, à créer un «monument» consacré à la langue vernaculaire traditionnelle de la Suisse romande qui est sur le point de disparaître. Nous espérons ainsi que, grâce à l'informatisation des matériaux audiovisuels et à leur présentation facilement maniable sur le support informatique, le «mémorial» que nous avons tenté d'élaborer sera également accessible à un public plus large de passionnés qui désirent se familiariser avec différents dialectes francoprovençaux, leurs similitudes et leurs différences avec d'autres langues romanes. En fin de compte, notre souhait serait que nos matériaux puissent stimuler la recherche et la réflexion dans des domaines que nous avons encore à peine envisagés.

²¹ Voir à titre d'exemple les contributions de la journée thématique «Rapports entre variation régionale de la langue nationale et parlers vernaculaires» du XXIV^e Congrès de philologie romane à Aberystwyth en 2004, disponibles dans les actes du congrès.

²² Avec un accord audible au féminin (soit par un allongement de la voyelle [e:], soit par une prononciation diphtonguée [e:i]) dans de nombreuses variétés de français régional en Suisse romande.

3.2. Questionnaire, méthode d'enquête, problèmes techniques

Notre questionnaire a été élaboré par un petit groupe de réflexion au semestre d'été 1994. En nous appuyant sur les travaux classiques (*ALF*, *TP*, JEANJAQUET 1931, GERSTER 1932), nous avons rassemblé dans un premier temps les éléments lexicaux qui permettent d'illustrer les principaux phénomènes phonétiques des dialectes francoprovençaux valaisans. De même, nous avons repéré les phénomènes morphosyntaxiques les plus caractéristiques des parlers valaisans, en privilégiant ceux qui font ressortir l'infrastructure dialectale du Valais romand.

Sur cette base, nous avons formulé un ensemble d'énoncés simples et complexes qui intègrent les principales formes du paradigme verbal, et nous avons veillé à créer des contextes favorables à l'apparition des différents temps et modes du verbe. Une attention particulière a été accordée à l'expression de la deixis personnelle, temporelle et spatiale (cela concerne le système verbal et pronominal, les adverbes et les prépositions locales, etc. – on sait que dans le monde alpin, le système de la deixis spatiale surtout est souvent hautement élaboré). De même, nous avons complété les phrases de notre questionnaire par les éléments syntaxiques pour lesquels notre atlas d'énoncés complets pouvait fournir une information spécifique. Par conséquent, tous les énoncés suscités par notre questionnaire sont à usage multiple, et peuvent être exploités dans différents contextes.

Un aspect central de notre démarche, c'est le fait que toutes les thématiques retenues ont été traitées de manière redondante. Dans la mesure du possible – nous aurions souvent souhaité en faire davantage, mais il ne fallait pas abuser de nos témoins – la plupart des phénomènes qui nous intéressent apparaissent ainsi dans différentes parties du questionnaire, ce qui permet d'observer les nombreuses allomorphies pragmatiques qui caractérisent les parlers étudiés. De cette manière, nous essayons aussi de tenir compte de la critique bien connue et justifiée de VON WARTBURG 1943: 136 à l'égard des atlas linguistiques: en parlant du lexique recueilli, il leur reprochait de ne montrer que les pics et les sommets des collines qui émergent d'une mer de brouillard, sans montrer le socle sur lequel elles reposent, c'est-à-dire de ne pas tenir compte de la richesse lexicale réelle des parlers dialectaux. Dans notre cas, nous avons essayé de creuser «en profondeur»: nous évitons ainsi de nous limiter aux résultats souvent aléatoires produits par les questionnaires traditionnels, qui ne reflètent qu'une seule réponse possible parmi les nombreuses virtualités qui caractérisent toute langue vivante.

En fonction des besoins psychologiques de l'enquête de terrain, tous les énoncés de notre questionnaire ont été regroupés selon une douzaine de thématiques qui couvrent le vocabulaire de base, les réalités de la vie de tous les jours et certaines activités caractéristiques du monde agricole alpin actuel. Cette phase de la rédaction du questionnaire a beaucoup profité des connaissances intimes de la culture alpine de deux collaborateurs scientifiques valaisans que comptait le Centre de dialectologie au début des années 1990: Mme Gisèle Pannatier, originaire d'Évolène et elle-même locutrice native du francoprovençal évolénard, et M. Steve Bonvin, originaire d'Arbaz, excellent connaisseur de la vie traditionnelle valaisanne et du parler de son village – et gardien de troupeaux dans sa jeunesse. En particulier, nous avons veillé aussi à formuler le questionnaire non pas dans un français académique, mais dans un français régional aussi réaliste que possible²³. De même, nous avons essayé d'éviter à nos phrases une tournure trop scolaire, en formulant des énoncés qui suscitent parfois le sourire, le clin d'œil et la connivence – ou alors qui permettaient à nos informateurs de répondre avec une certaine distanciation ironique²⁴. Et nous croyons avoir atteint nos objectifs: dans les clips vidéo, la bonne humeur et le plaisir de nos témoins de répondre à notre questionnaire se lit souvent sur leur visage.

²³ Les phrases rédigées en français «standard» ne correspondent souvent pas à la réalité régionale. Certains mots bien français quant à leur forme n'ont pas le même sens en français hexagonal et en français de Suisse romande. Dans de tels cas, il fallait évidemment adopter la forme et le sémantisme du terme régional. Pour parler de certaines réalités campagnardes et surtout montagnardes pour lesquelles il manque un terme équivalent en français «de référence», le recours aux termes régionaux s'imposait également.

²⁴ Dans certains cas, avouons-le, nous avons pourtant manqué d'imagination, et nous avons formulé des énoncés d'une banalité affligeante ...

Étant donné que la logique d'un atlas linguistique demande la récolte d'un corpus d'énoncés comparables, nous avons été obligés de fixer un cadre relativement strict à nos informateurs, en leur demandant dans un premier temps de répondre à des questions précises, posées en français, ou de traduire les phrases de notre questionnaire – exercice difficile, comme tous les informateurs l'ont confirmé. Nous étions évidemment conscients des dangers de notre procédé, bien décrits dans la littérature dialectologique (cf. p.ex. CHAURAND 1972: 199-201). Par conséquent, dès le début, notre questionnaire a été conçu dans une optique semi-ouverte. Ainsi, les phrases «imposées» du questionnaire pouvaient souvent servir de prétexte à la production, dans un deuxième temps, d'énoncés plus libres, plus spontanés, et donc plus propices à l'étude de certains phénomènes morphosyntaxiques. Grâce à cette démarche, le lecteur pourra d'ailleurs découvrir parfois aussi des bribes de souvenirs et de témoignages intéressants sur la vie traditionnelle des villages valaisans, au détour d'une carte consacrée à un phénomène grammatical²⁵.

Pour éviter dans la mesure possible l'apparition d'artéfacts, nous avons complètement renoncé à «extorquer» les formes recherchées à nos témoins. Il s'agit là d'un véritable parti-pris méthodologique: si nos informateurs reformulaient leur réponse sans utiliser la forme que nous attendions, tant pis ... nous passons à la prochaine question. C'est d'ailleurs une deuxième raison pour laquelle nous avons construit notre questionnaire sur le principe de la redondance systématique: dans la mesure du possible, cela devait nous permettre de recueillir quand même l'information recherchée. Il n'en reste pas moins que notre corpus présente parfois des lacunes regrettables, ce qui nous semble pourtant préférable à l'apparition de formes peu spontanées. Pour donner un exemple concret: nous n'avons pas été en mesure de relever dans tous les villages les formes verbales de la première personne du pluriel (et les formes pronominales correspondantes), certains témoins ayant systématiquement répondu en utilisant «on» à la place de «nous». Dans un tel cas, l'absence d'une information est sans doute plus significative pour la réalité du parler correspondant que la présence, dans le corpus, d'une forme «extorquée», mais inusitée. En réalité, l'expérience de terrain – la «production interactive d'un corpus semi-spontané» (cf. KRISTOL 1998) – a montré que malgré le questionnaire formulé en français, notre démarche, axée sur la production d'actes de parole complets et non pas sur la recherche de mots isolés, ne compromettait que très marginalement la qualité des informations obtenues et qu'elle convenait parfaitement aux objectifs que nous nous étions fixés²⁶. En règle générale, il s'est avéré que nos informateurs étaient parfaitement conscients des différences lexicales, morphologiques et syntaxiques qui distinguent leurs parlers du français et qu'ils cherchaient à éviter les calques; le nombre élevé d'auto-corrections et de reformulations²⁷ que nous avons enregistrées dans notre corpus permet d'observer l'élaboration en temps réel d'une information linguistiquement fiable – il va de soi que nous conservons intégralement ces informations dans la documentation audiovisuelle disponible aux utilisateurs.

Précisons dans ce contexte que lors de nos enquêtes, nous avons également testé l'option de l'interview menée en langue vernaculaire: l'une de nous, originaire de Roisan en Vallée d'Aoste et locutrice native de sa variété de francoprovençal valdôtain, a essayé de mener en dialecte l'enquête avec l'informatrice d'Orsières en Valais; Orsières et Roisan se trouvent respectivement sur le versant nord et sud de la route du Grand-Saint-Bernard et sont relativement proches aussi d'un point de vue linguistique. Si l'intercompréhension entre l'enquêtrice et l'informatrice n'a effectivement posé aucun problème, nous avons dû constater que les interférences se faisaient beaucoup plus nombreuses que lors d'une traduction du français, parce que – selon un comportement linguistique souvent observable dans les échanges interdialectaux – notre informatrice cherchait à se rapprocher

²⁵ Cf. par exemple les réponses de ChalaisF, LensM, MiègeF, OrsièresF de la carte n° 52410 «La première personne pluriel imparfait des verbes en -ARE».

²⁶ La même méthode a fait ses preuves en fournissant un matériau très riche et de très haute qualité pour les travaux de DIÉMOZ 2003, 2004, 2007.

²⁷ Évidemment, en cas de détresse verbale, lorsque le mot dialectal «authentique» ne se présente pas immédiatement à l'informateur ou à l'informatrice, on observe aussi des calques du français et des formes françaises (ou italiennes, quant à la Vallée d'Aoste) phonétiquement «dialectalisées», ce qui est parfaitement naturel dans la situation de diglossie et de bilinguisme dans laquelle évoluent nos témoins.

du parler de son interlocutrice et se limitait fréquemment à reproduire presque mot à mot l'énoncé que l'enquêtrice lui avait soumis au lieu de le reformuler à sa manière²⁸. Nous sommes donc revenus sagement à la traduction, qui a produit d'excellents résultats. Il faut cependant avouer que plusieurs témoins ont déclaré que l'exercice de traduction était perçu comme difficile, parce qu'il ne correspondait pas à une situation de communication naturelle.

En ce qui concerne les conditions matérielles de notre projet, nous sommes obligés de signaler que nous avons constamment travaillé à la limite de la précarité, en particulier par rapport à l'infrastructure technique qui était à notre disposition. Nous n'avons jamais eu les moyens de nous équiper de caméras professionnelles ou même semi-professionnelles – et ne parlons pas de caméraman ou de preneur de son ... Lors de nos premières enquêtes, nous devions nous contenter des microphones internes de nos caméras «grand public» à la norme S-VHS qui seules entraient dans notre budget, et de notre savoir-faire plus que limité en matière de techniques cinématographiques. Ce n'est qu'après la première série d'enquêtes que nous avons pu nous procurer des microphones externes supplémentaires et une lampe photographique permettant d'illuminer convenablement la scène. Il est patent que la qualité technique de nos résultats s'en ressent. Le bruit de fond – généré par le moteur des caméras – qui accompagne les premiers enregistrements est à la limite du supportable, et les couleurs de certains films, tournés dans des maisons ou des carnotzets mal éclairés, sont loin d'être satisfaisantes. Dans la situation d'extrême urgence dans laquelle se trouve le francoprovençal dans de nombreux villages, nous avons cependant préféré aller de l'avant afin de recueillir les données encore disponibles, plutôt que d'attendre des jours meilleurs. Si nous avions essayé d'obtenir d'abord les finances nécessaires à l'achat d'un équipement de qualité et à l'engagement d'une équipe technique digne de ce nom, nos enquêtes attendraient probablement encore leur réalisation à l'heure actuelle, et de nombreux témoins, très âgés déjà au moment de l'enquête, n'auraient plus pu être interrogés²⁹.

Ajoutons pour terminer que toutes nos enquêtes se sont faites dans le cadre de notre enseignement de la dialectologie galloromane à l'Université de Neuchâtel, avec le concours de plusieurs volées d'étudiantes et d'étudiants qui ont ainsi pu faire une expérience de terrain précieuse, à la rencontre de nos informateurs et d'une langue dont ils ignoraient en général l'existence même, aux débuts de leurs études.

²⁸ Une observation analogue a déjà été faite par Mena GRISCH 1939: 16, qui a été obligée de faire ses enquêtes consacrées au romanche surmiran en allemand, pour ne pas influencer ses informateurs par les formes de son propre dialecte.

²⁹ D'importantes différences dans la qualité des clips audiovisuels de l'Atlas résultent aussi du moment où, au cours des vingt-cinq dernières années, nous avons procédé à leur digitalisation. Les premiers ordinateurs à notre disposition capables de créer des clips audiovisuels permettaient de digitaliser entre 8 et 10 images par seconde, ce qui crée des mouvements saccadés. Ce n'est que depuis le début des années 2000 que nos machines créent des films avec les 25 images par seconde nécessaires. Nous n'avions pourtant pas les moyens de recommencer au début les digitalisations déjà effectuées, et certaines tentatives de reprendre les enregistrements d'origine ont dû être abandonnées, parce que les cassettes les plus anciennes commençaient à montrer des signes de faiblesse.

4. Réseau d'enquêtes, choix des témoins, corpus



Carte n° 6. Le réseau des points d'enquête

Le réseau de base de notre atlas comprend 21 points d'enquête qui couvrent l'ensemble de l'espace francoprovençal valaisan. Pour interconnecter notre réseau avec ceux des atlas dialectologiques de la France voisine et de la Vallée d'Aoste (ALJA et APV; cf. MARTIN/TUAILLON 1971 et FAVRE 1993) – et pour illustrer le degré de parenté entre les dialectes valaisans et les régions voisines – nous y avons ajouté deux points d'enquête en Vallée d'Aoste et deux en Haute-Savoie. À toutes fins, nous avons également réalisé une enquête à Salquenen (Salgesch), la première commune du Haut-Valais

germanophone, voisine immédiate de Miège, avec une traduction de notre questionnaire en allemand³⁰.

Pour permettre la comparaison de nos résultats avec les travaux dialectologiques entrepris au début du XX^e siècle et pour créer ainsi la possibilité de retracer la diachronie récente des parlers étudiés (qui ne va pas toujours dans le sens d'un rapprochement avec les langues officielles et dominantes, à savoir le français ou l'italien, comme on s'y attendrait), notre choix des points d'enquête privilégie dans la mesure du possible les localités communes avec les travaux plus anciens. Dans chaque point d'enquête, nous avons enregistré deux témoins (une femme et un homme, à l'exception de Vouvry où nous n'avons plus trouvé de locutrice du parler local et avons donc enregistré deux hommes), ce qui nous permet de documenter jusqu'à un certain point la variation interne naturelle des langues de tradition orale non soumises à une normalisation académique ou scolaire (cf. aussi DIÉMOZ/MAÎTRE 2000).

En ce qui concerne le choix des témoins, nous avons eu la chance de compter parmi nous la vice-présidente (puis présidente) de la Fédération des patoisants romands, Gisèle Pannatier, qui nous a fait profiter de son réseau étendu de correspondants locaux dans l'ensemble du Valais romand, locutrices et locuteurs motivés et intéressés par leur tradition linguistique vernaculaire.

Pour les deux points d'enquête situés en Vallée d'Aoste, nous nous sommes fait conseiller par nos partenaires du B.R.E.L.³¹, qui ont également établi les contacts avec nos informatrices et informateurs. Pour les deux points d'enquête en Haute-Savoie, nous avons sélectionné nous-mêmes les points d'enquête, à savoir deux communes immédiatement voisines de la frontière politique, et nous nous sommes fait conseiller sur place pour le choix des témoins.

Lors des enquêtes, puisque nous prenions leur image, il était d'emblée évident que l'anonymat des informatrices et informateurs ne pouvait pas être garanti. Nous avons obtenu l'accord de nos témoins à l'utilisation de leur image en leur garantissant (1) que nous n'allions poser aucune question indiscrète les concernant et (2) que leurs réponses seraient utilisées à des fins uniquement scientifiques, c'est-à-dire comme témoignage de la langue dont ils sont les détenteurs.

Chaque enquête a été réalisée au cours d'une demi-journée (environ deux heures d'enregistrement). Pour chaque témoin, nous avons obtenu ainsi environ 350 énoncés en moyenne, de longueur très variable, un énoncé se définissant par un tour de parole entre enquêteur et enquêté. Sur le total de 17'712 énoncés digitalisés, les 235 cartes de l'Atlas en utilisent 11'504 – souvent pour plusieurs phénomènes – pour un temps de parole total de 12 heures et 20 minutes, environ 15 minutes pour chaque témoin.

5. Aspects techniques¹

5.1. Atlantographie géolinguistique

Dans l'histoire de la recherche dialectologique, l'atlantographie linguistique a utilisé différentes approches et différentes méthodes de présentation des données.

Dans les atlas de première génération tels que l'*ALF* (cf. ill. n° 4 ci-dessus), l'*AIS* et les atlas linguistiques régionaux de la France (*ALLY*, *ALJA*, etc.), les données linguistiques brutes sont simplement réparties dans l'espace géographique représenté par la carte, sans la moindre tentative d'analyse. Cette manière de présenter les données possède un seul avantage, réel: c'est la fidélité absolue dans la présentation des matériaux recueillis, en fonction des capacités des enquêteurs de l'époque – loin de nous de critiquer à cet égard le travail admirable réalisé par nos prédécesseurs plus ou moins lointains, qui travaillaient souvent dans des conditions encore beaucoup plus précaires que nous-mêmes. Mais en réalité – comme le soulignent de nombreux commentateurs – cette

³⁰ Cette enquête n'a pas été utilisée dans la présente version de l'*ALAVAL* consacrée à des questions de morphosyntaxe, mais pourrait garder son intérêt dans une optique lexicale, ethnographique ou pragmatique.

³¹ Notre partenariat avec le B.R.E.L., dans le cadre d'un projet européen Interreg II Valais-Vallée d'Aoste, nous a permis de réaliser une partie des enquêtes (en particulier celles qui concernent nos quatre témoins valdôtains) et de financer une partie des travaux de transcription des données.

présentation des données brutes, ce n'est pas encore de la «géographie linguistique»: les cartes linguistiques de première génération ne sont rien d'autre que des listes de mots, dans lesquelles les attestations sont disséminées dans l'espace cartographique. La «lisibilité» des données est faible, et c'est l'utilisateur de l'atlas qui doit faire lui-même l'analyse, avec tous les problèmes que cela pose, surtout pour un lecteur non expérimenté – et même pour des linguistes chevronnés³². De plus, les phénomènes individuels sont «noyés» dans une foule de problèmes phonétiques et lexicaux, qui se superposent sur une même carte. C'est la raison pour laquelle de méchantes langues ont disqualifié ces atlas linguistiques comme étant des «cimetières de données». En réalité, le but d'une démarche atlantographique mûre serait de présenter les riches matériaux linguistiques recueillis et transcrits, généralement au terme d'un travail de plusieurs années, de manière claire, transparente et interprétée à un lecteur qui n'est pas censé connaître toutes les finesses et particularités d'une région dialectale. Il s'agit donc d'améliorer la *lisibilité* et la compréhension des données, si possible sans rien sacrifier de la précision de l'information obtenue grâce au travail de terrain.

Dans les atlas linguistiques de deuxième génération, inaugurés par l'*ALG* de Jean Séguy, on voit se développer les tentatives d'améliorer la lisibilité et l'analyse linguistique des cartes, par différentes approches³³: soit par l'élimination des informations répétitives (le principe de «l'identique contigu» qui permet de visualiser les zones dialectales homogènes sans rien sacrifier à la précision de l'information), soit par l'ajout de cartes cumulatives qui regroupent les résultats de plusieurs cartes traitant de phénomènes analogues, et qui permettent ainsi de dépasser la nature aléatoire des cartes individuelles.

Dans un troisième temps, dans la recherche d'une meilleure présentation cartographique et d'une meilleure interprétation du matériau linguistique, on voit apparaître la substitution des formes phonétiques transcrites sur les cartes par des symboles graphiques. C'est la méthode adoptée par l'*ALW*, ainsi que par différents atlas dialectologiques allemands, parmi lesquels celui de la Suisse alémanique (*SDS*) a développé une véritable maîtrise artistique dans l'emploi et la variation des symboles utilisés. Évidemment, pour ne rien sacrifier de la précision des matériaux dialectaux recueillis et transcrits, les cartes correspondantes sont en général accompagnées de listes de transcriptions et de certaines tentatives d'interprétation explicites des données. C'est sans doute ce qu'on pouvait faire de mieux dans des atlas sur papier, avant le développement des supports informatiques.

En ce qui concerne la nouvelle génération d'atlas «parlants» qui complètent l'information transcrite par des documentations sonores (disponibles sur CD-ROM ou directement en ligne, sur internet), le principal problème qui se pose – problème auquel nous sommes également confrontés – c'est la rapidité de l'évolution dans le monde de l'informatique. Les supports, les logiciels et les systèmes d'exploitation se développent à un tel rythme qu'au bout de peu d'années, les données ainsi présentées risquent de devenir inaccessibles³⁴. C'est le cas, en particulier, lorsqu'un projet utilise un programme propriétaire d'accès aux données, incompatible avec certains ordinateurs et certains systèmes d'exploitation actuellement disponibles sur le marché. Il convient donc d'adopter des solutions simples qui garantissent un maximum de compatibilité et qui n'empêcheront pas la migration des données vers des solutions informatiques dont on ne connaît même pas encore les contours à l'heure actuelle – et de fournir en même temps un maximum d'informations sur papier, seul support relativement durable dans ce bas monde.

³² Cf. à ce sujet certains comptes rendus très critiques de la récente analyse de certaines cartes de l'*ALF* présentée par LE DÛ et al. 2005.

³³ Dans l'avant-propos du volume IV de l'*ALG* (1966: 9), Séguy écrit: «Je me suis efforcé d'appliquer et de pousser jusqu'aux limites du possible le principe que je m'étais donné à partir du volume II, qui est de faciliter la lecture des cartes sans rien sacrifier au détail.»

³⁴ Il n'y a plus aucun ordinateur actuellement sur le marché qui dispose encore d'un lecteur capable de lire les disques «mous» de 5.25 pouces, courants dans les années 1970-1980, et les disques en plastique de 3.5 pouces ont également disparu de nos machines ... Notre premier prototype du projet *ALAVAL*, en 1994, utilisait une programmation sous Hypercard – qui se souvient encore de ce programme dont le développement a cessé en 1998 ?

Notre propre approche est évidemment conditionnée par les expériences de nos prédécesseurs: nous avons simplement essayé de réaliser une synthèse des meilleures méthodes de présentation des données linguistiques dont nous avons connaissance. Nous avons opté pour une représentation symbolique des données sur la carte, tout en tentant de ne rien sacrifier de leur complexité, en particulier en ce qui concerne le polymorphisme constant des formes observées. Nos cartes reflètent ainsi une analyse préalable des matériaux disponibles, proposent une «grille de lecture» et permettent au lecteur d’appréhender la répartition géolinguistique des formes du premier coup d’œil³⁵. Mais cette interprétation des données – qui reste forcément réductrice par rapport à la complexité des faits linguistiques réels – est toujours accompagnée des transcriptions phonétiques intégrales et des données audiovisuelles correspondantes. Nous cherchons ainsi à allier la précision des relevés dialectologiques à l’analyse des systèmes morphosyntaxiques qui nous intéresse, et de dégager la grammaire de nos parlers à partir de la multitude des formes qui peuvent paraître aléatoires³⁶. Enfin, grâce à la présentation détaillée et transparente des données, l’utilisateur de l’atlas est en mesure de vérifier le bien-fondé de nos analyses et au besoin de les améliorer.

5.2. Traitement informatique et affichage des données

Pour le traitement des données audiovisuelles, nous avons eu la chance, en 1994, d’adopter une solution (le standard QuickTime d’Apple, seul disponible à l’époque) qui est resté parfaitement compatible avec les machines et les programmes disponibles pendant plus de 20 ans. Dans la dernière phase de notre travail, depuis 2016, nous avons cependant adopté le format mp4 dont la compatibilité est assurée avec tous les systèmes d’exploitation actuels et les possibilités de consultation par les programmes de navigation sur internet, librement disponibles et indépendants des systèmes d’exploitation propriétaires à la mode en 2019 (les différentes versions de Windows, Linux et MacOSX). Nous gardons donc l’espoir que nos données resteront accessibles encore pendant un certain temps, et qu’il sera possible de les récupérer ensuite à peu de frais par un simple logiciel de conversion, au moment où de nouveaux supports et de nouvelles solutions informatiques apparaîtront sur le marché.

L’élaboration de nos cartes s’est d’abord faite avec un logiciel de dessin vectoriel (Canvas 3 au début, Canvas 8 vers la fin); dans la dernière phase du projet, les symboles, sur la carte de base, ont été réalisés à l’aide d’un logiciel de présentation, OmniGraffle Pro, versions 3 et 4. Les cartes ont ensuite été transformées en images pixellisées au format PNG (Portable Network Graphics), qui peuvent être lues sur n’importe quel système d’exploitation actuel-lement disponible. La base de données qui sous-tend le projet a été réalisée en MySQL; l’interface de consultation a été réalisée en langage HTML (avec l’inclusion de certaines routines en JavaScript), pour éviter tout problème de compatibilité avec différents navigateurs Internet.

L’élaboration des cartes à l’écran de nos ordinateurs nous a naturellement poussés à l’emploi de la couleur dans la définition des symboles utilisés. La couleur améliore considérablement la lisibilité des cartes qui reflètent des données souvent complexes. Un de nos étudiants ayant attiré notre attention sur le fait que ce choix pouvait poser des problèmes pour certains malvoyants (daltonisme, par exemple), nous avons décidé ensuite de rendre l’information redondante, en doublant chaque couleur par une forme spécifique. Le principe constant qui a dirigé l’élaboration de nos cartes, c’est la transparence absolue des données d’un point de vue qualitatif et – lorsque c’est judicieux – d’un point de vue quantitatif. Important: la présentation est optimisée pour des écrans présentant une résolution minimale de 1024 x 768 pixels. Sur des écrans plus petits, la consultation est malaisée ou impossible.

³⁵ Dans les séries de cartes telles que les formes verbales de la première personne du singulier ou du pluriel, nous nous sommes efforcés à maintenir les mêmes symboles pour les mêmes phénomènes (présence ou absence d’un morphème spécifique, etc.), dans le but de faciliter la comparaison entre plusieurs cartes et d’identifier plus facilement certains phénomènes analogiques.

³⁶ Il s’entend, à cet égard, qu’un atlas linguistique ne pourra jamais remplacer les études monographiques consacrées à des parlers (ou à des problèmes grammaticaux) précis. En revanche, il pourra attirer l’attention sur certains phénomènes qui ont échappé jusqu’ici à la recherche.

Dans la version électronique de l'Atlas disponible sur internet à l'adresse <http://alaval.unine.ch>, chaque «page» se compose de quatre éléments ou «fenêtres» interconnectés, offrant un accès multiple aux données (voir l'illustration ci-dessous):

The screenshot displays the ALAVAL web application interface, which is divided into four main sections:

- (1) Map:** A map of the Valais region showing various locations. A red circle highlights the location of St-Jean.
- (2) Legend:** A table titled "Le pronom personnel tonique de la 1^{re} personne, sujet et régime." listing various locations and their corresponding pronouns.
- (3) Video:** A video player showing a person speaking. The video is titled "St-JeanF: Les chaussettes, c'est moi qui les ai tricotées." and includes a transcription of the speech.
- (4) Text/Transcription:** A text area showing the transcription of the video, including the title "19.1 St-JeanF:" and the text "j ar'èize le 3 asjete 3 buflet. Moi, j'arrange les assiettes au buffet*.".

Red arrows indicate the interconnectivity between the sections: from the map to the video, from the video to the text, and from the text back to the map.

Schéma n° 7. page type de l'ALAVAL à l'écran de l'ordinateur

– fenêtre n°1 («carte»): la carte interprétée, cliquable: à chaque symbole graphique («icône») correspond un clip vidéo accompagné de sa transcription complète et d'une traduction littérale qui s'affichent dans la fenêtre n° 3.

Sur chaque carte, le bouton **Menu** donne accès à une rapide présentation de l'Atlas, à sa table des matières, à sa bibliographie, etc., et surtout aux index informatisés (index grammatical, lexical, syntaxique), aux routines de recherche (sujets, transcriptions, traductions, avec la possibilité de limiter la recherche à un point d'enquête spécifique ou à des informateurs individuels) et à la possibilité de comparer deux cartes, c'est-à-dire de les afficher côte à côte à l'écran de l'ordinateur, si celui-ci est suffisamment grand.

Le bouton **Cartes** permet de «sauter» directement d'une carte à l'autre, grâce à une table des matières simplifiée. Si le numéro d'identification à cinq chiffres d'une carte est connu, il est également possible d'y accéder directement en introduisant ce chiffre dans l'«adresse» de la carte qui s'affiche en haut des pages dans les navigateurs internet, comme dans l'exemple suivant: <http://alaval.unine.ch/atlas?carte=51342>). La lecture suivie des cartes (et le retour en arrière) peut se faire également grâce à l'outil de navigation qui s'affiche en bas à gauche.

Le bouton **Commentaire** affiche un texte explicatif succinct qui précise l'objectif de la carte («Généralités»), présente la nature des données qui ont servi à son élaboration («Corpus»), établit – lorsque c'est judicieux – des liens avec les travaux géolinguistiques plus anciens («Relevés antérieurs») et fournit une aide à la lecture de la carte («Cartographie, analyse»: explication des symboles choisis, etc.). Souvent, ces commentaires établissent aussi des rapports transversaux entre les cartes de l'Atlas (liens cliquables).

Le bouton  (en haut à droite de la carte) permet de créer un fichier image au format png («Portable Network Graphics»), format ouvert d'images numériques sans perte de qualité, ou d'imprimer directement la carte en couleurs ou en niveaux de gris. Le bouton  permet d'agrandir la carte à l'écran pour en améliorer la lisibilité.

Les cartes de l'*ALAVAL* sont de trois types:

- (1) cartes (relativement rares) présentant les résultats d'un énoncé individuel pour tous les lieux d'enquête.
 - (2) cartes cumulatives, établies sur la base de plusieurs énoncés par lieu d'enquête, illustrant un même phénomène morphologique ou syntaxique.
 - (3) cartes analytiques d'un niveau plus abstrait, présentant des données systémiques – microsystemes grammaticaux, etc. – dépassant les phénomènes individuels, comme dans l'exemple ci-dessus (le pronom personnel tonique de la 1^{re} personne du singulier, sujet et objet).
- fenêtre n° 2 («grille»): le titre de la carte, un tableau contenant la transcription phonétique (ou, le cas échéant, dans certaines cartes cumulatives, des indications statistiques précises) de l'élément sur lequel porte l'intérêt de la page. Chaque transcription ou chaque case du tableau est également cliquable et correspond à un clip vidéo qui s'affiche dans la fenêtre n° 3. Dans les cartes cumulatives et analytiques, la grille contient souvent plusieurs réponses par témoin; dans ce cas, chaque transcription est individuellement cliquable. Les boutons  et  présentent les mêmes fonctionnalités que pour la carte.
 - fenêtre n° 3 («clip»): fenêtre d'affichage des clips vidéo individuels, avec les énoncés dialectaux transcrits et traduits. Le titre du clip correspond à l'énoncé prévu dans le questionnaire; celui-ci est souvent très différent de l'énoncé réellement obtenu, qui se trouve dans la transcription phonétique. La reproduction commence automatiquement à l'ouverture de la fenêtre; elle peut être répétée à volonté.
 - fenêtre n° 4 («liste»): la liste complète des énoncés qui ont servi à l'élaboration de la carte et du commentaire, dans l'ordre alphabétique des localités. Lorsqu'on clique sur un symbole de la carte ou une transcription dans le tableau des formes, l'«ascenseur» de la liste positionne celle-ci au début des énoncés pour le point d'enquête correspondant. Chaque énoncé de la liste est à son tour cliquable; le clip vidéo correspondant s'affiche dans la fenêtre n° 3. Lorsque c'est judicieux, l'élément soumis à l'analyse est surligné dans la couleur du symbole correspondant dans la carte. La liste se compose de modules: chaque transcription constitue une unité qui peut être accompagnée, le cas échéant, de notes «de bas de page». Le bouton  qui s'affiche en haut à gauche au début de chaque liste permet de créer un fichier texte de toutes les transcriptions d'une carte au format pdf, qui conserve la police de caractères spécifique (TimesUnicodeCD) utilisée pour toutes les transcriptions phonétiques de l'Atlas. Il est ainsi possible d'imprimer la liste sans avoir besoin d'installer cette police sur son ordinateur.

Toutes les transcriptions et les traductions contenues dans les fenêtres n° 2, 3 et 4 peuvent être interrogées par les outils de recherche textuelle des navigateurs internet; d'autres outils de recherche plus ciblés sont mis à la disposition des utilisateurs sous le bouton .

5.3. Système de transcription et de traduction, conventions d'écriture

De nombreuses communes valaisannes possèdent leurs propres traditions scripturaires, qui se sont développées depuis le XIX^e siècle et qui jouissent en général du prestige des érudits locaux qui les ont créées pour leurs travaux littéraires (poésie, récits, souvenirs), ethnographiques ou linguistiques (grammaires, lexiques), en s'appuyant de manière plus ou moins explicite sur les conventions d'écriture de l'orthographe française, avec les accommodations nécessitées par les particularités

phonétiques du parler local³⁷. Étant donné la profonde diversité des parlers de l'espace francoprovençal valaisan – dont font état les cartes de cet Atlas – et puisque Sion, siège épiscopal et capitale du Valais, n'a jamais assumé un rôle de centre directeur pour le francoprovençal valaisan³⁸, il ne s'est jamais développé une tradition de graphie commune pour l'ensemble des parlers valaisans, à la différence du canton de Vaud, par exemple, qui, au XIX^e siècle, a utilisé une graphie «patoise» commune, largement acceptée, ou, à une époque plus récente, de la Savoie (graphie de Conflans, cf. TUAILLON 1993) ou de la Vallée d'Aoste (graphie du B.R.E.L.³⁹). La première proposition de «graphie commune pour les patois valaisans» date de 2009 (cf. *L'Ami du Patois*, année 36, n° 143, septembre 2009, p. 93-103): elle est venue bien trop tard pour nos travaux qui ont commencé en 1994. Dans ces circonstances, il ne pouvait être question pour nous de transcrire les énoncés de nos informateurs en adoptant une vingtaine de systèmes de transcription localement prestigieux, mais souvent peu adaptés aux besoins d'une analyse scientifique⁴⁰. Nous avons donc choisi d'utiliser l'alphabet phonétique international API comme système de transcription commun, même si celui-ci est malaisé à déchiffrer, pour les énoncés d'une certaine longueur, même pour les linguistes qui y sont habitués⁴¹. Il s'est pourtant avéré qu'en travaillant sur une langue non standardisée comme le francoprovençal, une transcription phonétique étroite présentait de grands avantages même pour des analyses de nature morphosyntaxiques telles que nous les présentons ici.

Ce choix initial étant fait, nous avons opté pour une transcription de nature «impressionniste», essentiellement auditive, mais contrôlée également sur le mouvement des lèvres de nos informateurs, observable dans les clips audiovisuels⁴². Inévitablement, nous avons donc été confrontés au danger d'un certain subjectivisme, dû au nombre de collaboratrices et de collaborateurs engagés dans le projet au fil des années: chacun et chacune avait au départ son propre crible phonologique, reflétant ses origines régionales (romandes, valdôtaines, alémaniques et polonaises ...) et ses connaissances de différentes langues. Pour éviter une dérive trop importante, nous avons développé des principes de transcription consensuelle, en essayant d'accorder nos violons. Ainsi, chaque transcription a été vérifiée par au moins deux – souvent trois ou quatre – collaborateurs du projet, et par de nombreuses écoutes communes⁴³. Malgré cela, une harmonisation absolue de nos transcriptions n'a évidemment pas été possible, et de nombreuses hésitations subsistent, en particulier en ce qui concerne la notation de l'accent tonique et de la durée vocalique – ou des pauses d'hésitation – qui reste impressionniste⁴⁴. Si les divergences affectent le sens de l'énoncé, les alternatives et les interprétations divergentes proposées par les différents transcribers sont signalés entre accolades {...}; dans les autres cas, l'utilisateur de notre atlas, s'il n'est pas entièrement d'accord avec une transcription proposée, sera toujours en mesure de nous corriger, grâce aux clips audiovisuels informatisés qui sont au centre de

³⁷ Même le projet de dictionnaire du patois de Bagnes, mandaté par la commune homonyme et élaboré au Centre de dialectologie de l'Université de Neuchâtel / Glossaire des patois de la Suisse romande (MAÎTRE et al. 2019), a été obligé de développer une nouvelle graphie locale, répondant à la fois aux habitudes de lecture des locuteurs dialectophones – tout en respectant les besoins de la description scientifique – en adoptant comme point de départ les principes d'encodage de la graphie française.

³⁸ Le Valais ne possède aucune tradition écrite en francoprovençal, jusqu'à la fin de l'Ancien régime.

³⁹ Cf. SCHÜLE 1980 qui est à l'origine de cette graphie, et *Patois à petits pas* 1999.

⁴⁰ En ce qui concerne la graphie «pan-francoprovençale» proposée depuis 1998 par Stich (et réaménagée depuis; cf. STICH 2003), elle était indisponible au début de nos travaux, en 1994. De plus, elle manque de cohérence interne, ne correspond pas aux exigences d'une transcription scientifique (cf. à ce sujet le compte rendu de FLUCKIGER 2004: 312-319, en particulier 314) et ne jouit d'aucune légitimité dans l'espace valaisan. Pour la problématique d'une graphie francoprovençale commune, cf. aussi MARTIN 2002: 77-83.

⁴¹ En règle générale, comme le montrent les travaux du G.A.R.S. pour la grammaire du français parlé qui utilisent la graphie habituelle du français, ou la thèse de DIÉMOZ 2004 qui utilise la graphie conventionnelle du B.R.E.L. pour le francoprovençal valdôtain, les transcriptions «orthographiques» sont parfaitement suffisantes pour les besoins de l'analyse morphosyntaxique.

⁴² Le mouvement des lèvres nous a souvent aidé à désambiguïser des impressions auditives peu claires dans nos enregistrements (nature d'une consonne occlusive, présence ou non d'une labialisation, etc.).

⁴³ Pendant une importante phase de l'élaboration de ce projet, nous avons profité des compétences du meilleur phonéticien – et de l'oreille la plus fine – que l'éditeur responsable a rencontré au cours de sa carrière professionnelle, à savoir Raphaël Maître, actuellement rédacteur au Glossaire des patois de la Suisse romande.

⁴⁴ D'autres hésitations concernent par exemple la notation de l'occlusive médio-palatale, qui peut être transcrite [c] ou [kʲ], selon l'impression auditive qu'elle produit.

ce projet. De toute façon, même si nous avons effectué nos transcriptions avec beaucoup de soin, celles-ci ne constituent pas une fin en elles-mêmes. De même, étant donné la disponibilité permanente de l'information sonore pour les utilisateurs, nous avons renoncé aux indications d'intonation (mélodie ascendante, descendante, etc.). Nos transcriptions (ainsi que les traductions littérales qui les accompagnent) ne constituent donc rien d'autre qu'une «béquille» qui doit faciliter la compréhension et l'accès à l'information sonore originale qui elle seule fait foi.

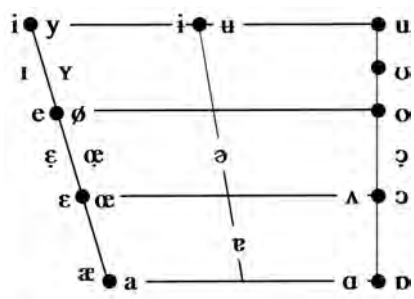
Même si plusieurs membres de notre équipe étaient locuteurs natifs d'un parler francoprovençal, valaisan ou valdôtain, et que d'autres avaient de proches parents locuteurs natifs pouvant à l'occasion nous dépanner, les différences morphosyntaxiques et lexicales entre les parlers étudiés sont telles que nous n'avons pas toujours réussi à comprendre entièrement les énoncés enregistrés. Par ailleurs, il nous est même arrivé qu'un de nos meilleurs informateurs à qui nous avons fait écouter un de ses propres enregistrements dont le sens nous échappait nous a déclaré qu'il ne comprenait lui-même plus ce qu'il avait voulu dire. Dans ces circonstances, il est fort à craindre que nos analyses et nos traductions renferment un certain nombre d'erreurs, malgré tout le soin que nous avons apporté à nos transcriptions. Nous accueillerons donc avec plaisir et examinerons toutes les propositions d'amendements de nos lecteurs familiarisés avec tel parler précis, et nous les mettrons à disposition sur le site internet de notre projet.

Tout en adoptant en principe les principes du système API dans sa version de 1996, disponibles à l'adresse internet de l'Association phonétique internationale⁴⁵, nous avons été obligés à certains aménagements pour tenir compte des particularités des parlers francoprovençaux valaisans. Dans le domaine du vocalisme (cf. le schéma n° 8 ci-dessous), l'API standard s'appuie en principe sur un système vocalique à quatre degrés d'aperture (tout en admettant l'existence d'un degré intermédiaire [ɪ] entre [i] et [e], [ʏ] entre [y] et [ø] et [ʊ] entre [u] et [o]). En ce qui nous concerne, nous avons également besoin d'un degré intermédiaire entre les voyelles d'aperture moyenne ([e] et [ɛ], [ø] et [œ], [o] et [ɔ]). Plutôt que d'adopter le signe [ɹ] prévu par l'API standard pour indiquer une «tendance» à la fermeture d'une voyelle, nous avons choisi de transcrire ces voyelles par un point souscrit ([ɛ̣], [œ̣] et [ɔ̣]). De plus, nous avons été obligés de distinguer des voyelles pleinement ou légèrement nasalisées pour tous les degrés d'aperture ([ã] et [ä̃], [ɛ̃] et [ẽ], [ĩ] et [ĩ̃], etc.). Pour une meilleure lisibilité de nos transcriptions et pour réduire le nombre de signes diacritiques⁴⁶, nous avons adopté un seul symbole – le tréma – pour transcrire les nombreuses voyelles légèrement centralisées de la série antérieure ([ï], [ë̈], [ẽ̈]) ou postérieure ([ü̈], [ö̈], [ṏ]), fréquentes dans les parlers valaisans. En ce qui concerne le système consonantique (cf. le schéma n° 9 ci-dessous, nous n'avons adopté que deux aménagements par rapport à l'API standard: nous écrivons [ɬ] à la place du symbole [k̟] de l'API standard, pour la consonne sonore correspondant à la fricative latérale alvéolaire sourde [ɬ], et nous remplaçons par un point sur- ou souscrit ([ḅ, ḍ, ɡ̣, ʋ̣, ʒ̣], etc. le petit rond qui indique en API les consonnes «douces» dévoisées. Enfin, nous avons commis une entorse majeure au système de transcription de l'API: à la différence de celui-ci, nous plaçons le symbole de l'accent tonique (ˈ) – que nous ne notons que dans les mots polysyllabiques – devant la *voyelle* accentuée, et non pas au début de la *syllabe* qui porte l'accent.

Tous les caractères existent en deux tailles: taille ordinaire ([ɛ], [ŋ], [ɰ]), pour des prononciations «habituelles», et taille réduite, en exposant, pour des prononciations faibles, parfois à peine audibles ([ɛ̥], [ŋ̥], [ɰ̥]).

⁴⁵ <http://www.arts.gla.ac.uk/ipa/ipachart.html>

⁴⁶ Au début de notre projet, les polices phonétiques disponibles – que nous avons dû développer ensuite pour nous besoins, les polices du marché linguistique américain ne tenant pas compte des nombreuses voyelles nasales (ou légèrement nasalisées) caractéristiques pour nos parlers – étaient encore limitées à environ 230 symboles. Ce n'est qu'à partir de 2005 que nous avons pu transcoder toutes nos transcriptions en adoptant – et en développant – une nouvelle police basée sur le standard Unicode. Cette dernière nous a enfin permis de nous défaire de certaines limitations (et de bricolages) imposées par nos anciennes polices. – Au moment de développer notre police Unicode, nous avons aussi décidé de créer, dans les zones à usage privé prévues à cet effet, tous les caractères nécessaires pour citer nos sources sans modifier leurs systèmes de transcription. Nous reproduisons donc telles quelles les transcriptions du *GPSR*, des *TP*, des atlas linguistiques de France et d'Italie et des différentes monographies dialectales.



Toutes les voyelles peuvent être nasales ([ĩ, ã, õ]) ou légèrement nasalisées ([ĩ̃, æ̃, õ̃], etc.).
Toutes les voyelles antérieures et postérieures peuvent être centralisées ([i̯, ẽ, õ̯, ɔ̯], etc.).

Schéma n° 8. Système de transcription: voyelles

		bilabiale	labiodentale	labioalatale	labiovélaire	dentale/interdentale	alvéolaire	alvéovélaire	postalvéolaire	prépalatale	palatale	vélaire	uvulaire	glottale
occlusive	sourde	p					t				c	k		
	sonore	b					d				ɟ	g		
	dévoisée	ɸ					ɖ					ɡ̊		
nasale	sonore	m	ɱ				n				ɲ	ŋ		
affriquée	sourde						ts		tʃ	tʃ				
	sonore						dz		dʒ	dʒ				
fricative	sourde	ɸ	f			θ	s		ç	ʃ	ç	x	χ	h
	sonore	β	v			ð	z		ʒ	ʒ	j	y	ʁ	ɦ
	dévoisée		ɸ̊				z̊		ʒ̊	ʒ̊				
fricative latérale	sourde						ɬ							
	sonore						ɮ							
approchante	sonore		ʋ	ɥ	w				ɹ					
flappée	sonore						r							
vibrante	sonore						r̥						R	
latérale	sonore						l	L			ʎ			

Schéma n° 9. Système de transcription: consonnes

En ce qui concerne la séparation des mots à l’intérieur de la chaîne parlée, nous avons été confrontés aux mêmes difficultés que les scribes du Moyen Âge – ou les tentatives actuelles de standardisation de certaines langues de tradition orale. Pour faciliter la lisibilité des énoncés, nous avons adopté une séparation des mots qui se rapproche le plus possible des habitudes d’écriture des langues romanes littéraires actuelles, mais de nombreuses hésitations subsistent, en particulier en ce qui concerne l’agglutination ou non de certaines consonnes dont le statut morphologique n’était pas clair au moment de la transcription⁴⁷.

⁴⁷ C’est le cas, en particulier, du [z] ou [ʒ] de liaison, dont on se demande s’il faut l’accoler au mot qui précède ou à celui qui suit. En effet, en galloroman contemporain, la marque morphologique du nombre précède le nom, et lorsque un nom commence par voyelle, la consonne de liaison semble s’y agglutiner, comme le montrent des formes qui prennent leur origine en français parlé familier telles que *nounours*, *neuneuil* (à partir de formes du singulier), ou *zyeuter*, *entre quatre* «*zyeux*» (pour des formes qui dérivent du pluriel). En francoprovençal, les mêmes observations s’appliquent, et de nombreuses formes dialectales parlent en faveur d’une agglutination de la consonne de liaison – qui peut devenir un morphème du pluriel à part entière – au nom à initiale vocalique qui suit. Néanmoins, cette règle ne s’applique pas sans exceptions, et pour faciliter la lisibilité de nos transcriptions, nous avons choisi de détacher cette consonne aussi bien du déterminant qui précède que du nom qui suit, comme dans les exemples suivants : [ny: z ʏrɔ̃nd'aw v'e:ɪiɔ̃ ãŋ w 'e:ɔ̃] «*neuf -z- hirondelles tournent dans l’air*» (parler d’Arbaz); [ʎae fiʒ ɔ̃ ku dɔ ʒ o'æ] «*Je lui fais un clin de -z- yeux*» (parler de

Tout en restant dans le cadre de la transcription en API, nous avons adopté les conventions d'écriture qui se sont imposées dans les analyses de l'oralité spontanée: absence de ponctuation, indication des pauses par un tiret. En revanche, nous n'avons pas eu besoin d'adopter les principes de la transcription «théâtrale» car, pour des raisons évidentes, dans notre situation d'énonciation bilingue (l'enquête se déroulant en français, et les informateurs répondant dans leur dialecte), la seule chose qui intéresse dans le cadre de cet Atlas, c'est leur réponse.

Les transcriptions ont été réalisées à partir de 1994 à l'aide de différentes versions du logiciel SoundEdit. Celui-ci permettait de visualiser et d'isoler chaque son dans la chaîne parlée et, au besoin, de ralentir le débit de l'énoncé sans en modifier la tonalité. De plus, c'était un des rares logiciels disponibles qui permettait d'afficher en parallèle le son et la piste vidéo, et de contrôler ainsi l'impression auditive. SoundEdit n'étant plus actualisé depuis 1998, nous avons adopté en 2006 le logiciel Bias Peak (version 5), puis, après la faillite de Bias en 2012, Amadeus de HairerSoft, qui présente plus ou moins les mêmes fonctionnalités.

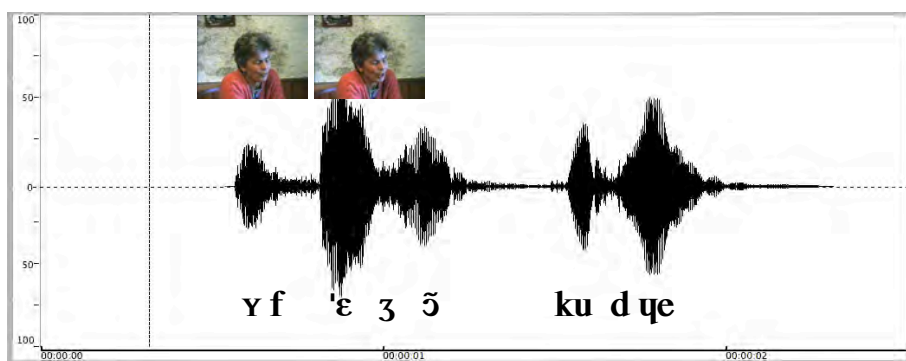


Schéma n° 10. La bande sonore dans la fenêtre de Bias Peak⁴⁸

Dans les traductions, toujours écrites en *italiques*, nous avons constamment navigué entre deux pôles: d'une part la traduction littérale qui calque l'énoncé dialectal, et d'autre part une traduction qui restitue le sens de l'énoncé. Nous avons évité tout dogmatisme à ce sujet, en optant parfois pour l'une, parfois pour l'autre, en fonction des phénomènes que nous désirions mettre en relief⁴⁹. En ce qui concerne le lexique, nous avons eu recours, sans vergogne, au lexique du français régional de la Suisse romande, souvent plus proche de l'énoncé dialectal – mais souvent aussi en contradiction avec celui-ci, permettant ainsi de mettre en relief certaines spécificités du parler vernaculaire. Dans les traductions, les signes ordinaires de la ponctuation française peuvent refaire leur apparition, car – même si nous calquons la structure de l'énoncé oral sous-jacent – il ne s'agit plus d'une parole dite, et nous tenions à souligner ainsi la différence. Pour cette même raison, nous avons remplacé le tiret (-), qui indique les pauses (ou des ruptures de construction) dans l'énoncé oral, par deux points (..) dans la traduction.

Fully). En revanche, nous avons préféré une interprétation «agglutinée» dans le cas de [ɪ u w'etūt ʃɪ nã] «j'ai eu huitante-six n-ans» (Val-d'Illiez) où une forme du singulier ([ʃ n ã] «un-n-an») s'est propagée au pluriel.

⁴⁸ Le programme ne transcrivant pas lui-même, le texte en API est de nous. L'illustration permet d'identifier clairement (1) le «bruit» des consonnes duratives ([f] et [ʒ]); le [ʒ] étant sonore, sa bande est plus large que celle du [f], (2) les petites «explosions» du [k] et du [d], (3) les différentes voyelles, avec leur sonorité et intensité relatives. Les deux vignettes (légèrement décalées pour des raisons de place) montrent la position des lèvres pour le [f] et le [ɛ]. – Ces images n'ont pas été prises pour les besoins d'une quelconque démonstration, mais correspondent aux habitudes articulatoires naturelles et spontanées de la locutrice.

⁴⁹ Étant donné la proche parenté génétique du francoprovençal et du français, nous estimons que la traduction littérale en français, dans la plupart des cas, rend l'énoncé dialectal suffisamment transparent, et attire en même temps l'attention sur des différences caractéristiques entre nos parlers et le français. Nous avons donc renoncé à des analyses formelles détaillées telles que les *Leipzig Glossing Rules* (<http://www.eva.mpg.de/lingua/resources/glossing-rules.php>), souvent difficiles à déchiffrer pour des non-spécialistes, telles qu'on les trouve dans de nombreux travaux consacrés à des langues non indo-européennes. Ainsi, la périphrase valdôtaine du futur considéré comme certain [tə v'ɑɪ pwɪ] sera traduite par «tu vois puis» ou «tu verras» avec, le cas échéant, une note de bas de page qui en précise le sens, et non pas par une formule du type «CLIT.SUJ.1SG. VOIR-PRS.1SG. ADV.TEMP.FUT.».

Pour mettre en relief certaines particularités de la syntaxe dialectale, nous utilisons les petites capitales. Celles-ci permettent de distinguer le pronom tonique *ELLE* de la forme homonyme du clitique sujet *elle*, alors que l'absence d'un clitique sujet dans l'énoncé dialectal, mais nécessaire dans la traduction en français, est indiquée par des *exposants*. Nous utilisons également les petites capitales pour désigner la particule partitive *DE* (sans article) caractéristique des parlers du Valais central (cf. la carte n° 21062).

Dans les chapitres d'analyse morphologique et syntaxique, l'absence, pour l'espace valaisan, d'une forme écrite commune, nous a placés devant la question de savoir comment lemmatiser les différentes formes dialectales. Comment nous référer efficacement par exemple au type des formes infinitives correspondant au français *venir*, qui se disent [en'i, en'ig, vɥn'i, vən'eɪ, ven'ĩŋ, vən'æɪ] (pour ne mentionner que les principales variantes)? Dans de tels cas, pour des raisons purement pratiques, nous avons adopté en principe la même démarche que le *Glossaire des patois de la Suisse romande*⁵⁰. Dans la mesure du possible, nous avons remplacé les formes dialectales par le mot français ayant la même base étymologique et le même sens général; pour plus de clarté – pour distinguer le «lemme» du mot français correspondant – nous écrivons le premier entre guillemets, et en italiques: «*venir*». Dans les cas où un tel équivalent français manque ou est sémantiquement trop éloigné des emplois dialectaux, nous avons recours à l'étymon latin, écrit en petites capitales: IRRIGARE 'arroser' (pour les formes [ɛʁz'ɥ, erdʒjɛ, ardʒj'e], etc.), avec l'indication sémantique entre guillemets simples.

6. Témoins et lieux d'enquête⁵¹

ARBAZ VS

Le village d'Arbaz se trouve à 1145 m d'altitude, à 10 km environ au nord de Sion. 617 habitants en 1990, 1259 en 2017. District de Sion. GPSR n° V61.

Le parler d'Arbaz appartient au type «épiscopal», mais fait partie des dialectes du Valais central qui tendent à amuir les [l] et [v] étymologiques en position initiale et intervocalique. -Ū- latin peut se conserver dans les mots de transmission héréditaire ([mɔɪ] < MATŪRU «mûr»).



ISABELLE FRANCEY. Enquête à Arbaz le 10 août 1994.

Née le 18 juin 1934 à Arbaz où elle a toujours vécu. Lingère. Célibataire. Elle a toujours parlé francoprovençal avec ses parents, tous deux originaires d'Arbaz, ainsi qu'avec ses frères. Si aujourd'hui elle s'adresse en dialecte aux jeunes du village, ceux-ci préfèrent lui répondre en français. Elle utilise également son dialecte avec des personnes des villages voisins d'Ayent et de Savièse.



JOSEPH BONVIN. Enquête à Arbaz le 10 août 1994.

Né à Arbaz le 17 mars 1928. Instituteur retraité. Marié. Il a appris le français au moment d'entrer à l'école primaire où l'usage du dialecte était interdit; il a toujours parlé francoprovençal avec ses parents, tous deux originaires d'Arbaz, ainsi qu'avec ses frères et sœurs. Il continue de le parler avec son épouse, les gens de sa génération ainsi qu'avec son neveu de 35 ans. Il lui arrive de l'utiliser avec des gens d'Ayent, de Savièse et une personne de Grimisuat.

Locuteur très conscient des particularités de son parler, il était en train d'en élaborer la grammaire, au moment de l'enquête, en collaboration avec quel-

⁵⁰ Cf. GPSR 1: 10.

⁵¹ Informations géographiques et politiques pour toutes les communes valaisannes d'après le *Dictionnaire historique de la Suisse*, www.dhs.ch, ainsi que les données de l'Office fédéral de la statistique (*Population résidente permanente selon l'âge, par canton, district et commune, 2010-2017*, <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/effectif-evolution/population.assetdetail.5886144.html>, dernière consultation le 8.5.2019).

ques locuteurs de sa génération, entreprise qui n'a malheureusement pas abouti à notre connaissance.

BIONAZ, VALLÉE D'AOSTE

Le village de Bionaz se trouve à 1606 m d'altitude, à une vingtaine de kilomètres au nord-est d'Aoste. C'est le dernier village habité de la Valpelline. 238 habitants en 2017⁵²

Le parler de Bionaz représente les parlers valdôtains de la vallée du Grand St-Bernard, au nord d'Aoste.



ROSANNA PETITJACQUES. Enquête à Bionaz le 11 avril 1997

Née à Bionaz le 28 mai 1950. Elle a quitté le village pour Aoste le temps de ses études. Institutrice et gardienne de refuge. La langue de communication de sa famille et de son village est le dialecte. Parle français et italien, mais a toujours parlé francoprovençal avec ses grands-parents et ses arrière-grands-parents, de même qu'avec ses parents et ses frères et sœurs. Elle le parle avec son mari, originaire de Bionaz, et ses quatre enfants. Elle l'utilise aussi avec les gens de la Haute Vallée d'Aoste.

Mme Petitjacques a une conscience métalinguistique bien développée, ce qui se manifeste dans de nombreux commentaires, et des hésitations lorsqu'elle cherche à éviter un calque ou un emprunt trop évident.

L'enregistrement a eu lieu à la bibliothèque communale de Bionaz, située au bord de la route – d'où certains bruits de fond que nous n'avons pas su éviter.



VALENTINO PETITJACQUES. Enquête à Bionaz le 11 avril 1997.

Né le 18 décembre 1933 à Bionaz où il a toujours vécu. Cuisinier. Parle français et italien, mais a toujours utilisé le francoprovençal avec ses parents, agriculteurs, et avec son épouse originaire de Bionaz. C'est la langue qu'il utilise également avec ses petits-enfants et les gens de son village. Il emploie son dialecte plutôt que l'italien dans ses contacts avec les personnes de la Basse Vallée d'Aoste.

L'enregistrement a eu lieu à la bibliothèque communale de Bionaz, située au bord de la route – d'où certains bruits de fond que nous n'avons pas su éviter.

CHALAI VS

La commune de Chalais comprend les villages de Chalais et de Réchy, dans la plaine du Rhône, à 4-5 km de Sierre, ainsi que la station touristique de Vercorin (1330 m d'altitude). 2657 habitants en 2000, 3528 en 2017. District de Sierre. GPSR n° V85.

Particularités linguistiques: Apparition d'une consonne dite «parasite» [k], résultant d'une diph-tongue étymologique dont le deuxième élément s'est consonnifié, avec la même distribution qu'à St-Jean (Anniviers), mais plus rare.

⁵² <http://demo.istat.it/pop2017/index.html>, dernière consultation le 8.5.2017.



CÉLESTINE MARIN. Enquête à Vercorin le 2 octobre 1997.

Née à Réchy en 1905. Veuve. Elle a toujours parlé dialecte avec ses parents et son mari. Elle est la dernière locutrice dialectophone de Vercorin.

Âgée de 92 ans au moment de l'enquête, Mme Marin a rapidement montré des signes de fatigue. L'enquête a dû être arrêtée au bout de 30 minutes et reste donc très incomplète.



CLOVIS CALOZ. Enquête à Chalais le 2 octobre 1997.

Né à Réchy le 7 décembre 1931. Il a séjourné à Noës (Sierre) pendant 3 ans. Électricien. Marié. Il a toujours parlé le dialecte avec son père, agriculteur. Par contre il le parlait rarement avec sa mère qui était femme au foyer. Il a commencé à parler francoprovençal à l'âge de dix ans avec les personnes plus âgées que lui. Avec son épouse, originaire de Chalais et mère au foyer, il parle français même si celle-ci comprend parfaitement le dialecte. Actuellement il emploie son parler avec les personnes du village qui veulent encore bien lui répondre. En dehors de son village il lui arrive de le parler avec des gens d'autres vallées dans le cadre de certaines manifestations.

CHAMOSON VS

Le village de Chamoson se trouve dans la plaine du Rhône, sur le cône d'alluvions de la Losentse, à une douzaine de kilomètres à l'ouest de Sion, sur la rive droite du Rhône. 2497 habitants en 2000, 3787 en 2017. District de Conthey. GPSR n° V50.

Particularités linguistiques: Chamoson fait partie des parlers du Valais central qui tendent à amuir le [l]- initial étymologique, en particulier dans les formes de l'article défini et des pronoms personnels objets.



MARIE-THÉRÈSE HOTTINGER. Enquête à Chamoson le 26 septembre 1996.

Née à Chamoson le 18 mai 1938. N'a jamais quitté Chamoson. Femme au foyer; elle travaille aussi à la vigne. Son père, agriculteur, ne lui parlait que français, mais lui expliquait les mots du dialecte qu'elle ne comprenait pas. Avec sa mère, paysanne, elle parlait français et dialecte. Elle emploie ce dernier avec son frère, avec sa fille et les membres d'un groupe qu'elle rencontre une fois par semaine. Elle le parle souvent avec son mari, originaire de Chamoson, et avec des gens d'Isérables.



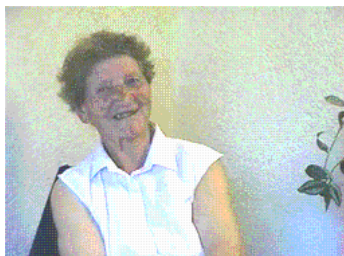
SIMON CARUZZO. Enquête à Chamoson le 12 septembre 1995.

Né à Chamoson en 1930. A toujours habité la commune. Vigneron. Son père, instituteur, savait le dialecte, mais parlait français avec lui. Même situation avec sa mère, femme au foyer. Avec son épouse, originaire de Chamoson, elle aussi vigneronne, il parle français. Il a appris le dialecte avec ses grands-parents, avec les voisins et les ouvriers de la vigne. Aujourd'hui il le parle avec ses copains; il ne lui arrive que très rarement de le parler en dehors de son village.

Les énoncés du témoin sont caractérisés par un marqueur d'ouverture fréquent qui est [mɛ], [mɛ̃], [e mɛ] sans aucune connotation adversative, et que nous traduisons par 'ben' ou 'eh bien'.

CHAPELLE-D'ABONDANCE, HAUTE-SAVOIE

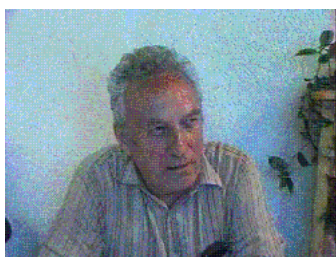
Mis à part la station touristique de Châtel où nous avons été incapables de trouver des interlocuteurs, la Chapelle-d'Abondance est la première voisine savoyarde de Troistorrents et de Val-d'Ille. Le village est situé à 1021 m dans la vallée de la Dranse d'Abondance, qui se jette dans le Léman à Thonon-les-Bains. Parler du Chablais haut-savoyard. 727 habitants en 1999, 886 en 2015⁵³.



MARIE MARCHAND. Enquête à la Chapelle-d'Abondance le 12 mai 1998.

Née le 7 novembre 1923 à La Chapelle-d'Abondance où elle a toujours habité. Agricultrice. Veuve. Elle a parlé français et francoprovençal avec son père, agriculteur et originaire du lieu. Sa mère, venue toute jeune de Val-d'Ille VS, parlait bien le dialecte de La Chapelle-d'Abondance qu'elle employait avec elle et son frère, mais elle s'adressait à eux également en français. Elle a parlé aussi bien français que dialecte avec son mari. Actuellement elle a pratiquement cessé de le parler; c'est devenu une langue souvenir, même si elle l'emploie encore parfois avec son frère. Elle ne l'utilise jamais en dehors de son village.

La locutrice se montre fortement inhibée au début de l'enquête – que nous avons failli abandonner – et se gêne d'utiliser son parler. Les réponses deviennent plus aisées à mesure que l'enquête progresse, mais les interférences avec le français restent relativement nombreuses – et l'informatrice en est consciente.



ARTHUR MAXIT. Enquête à la Chapelle-d'Abondance le 11 mai 1998.

Né le 5 juin 1922 à La Chapelle d'Abondance où il a toujours habité. Scieur. Marié. Son père, également scieur de profession et originaire du lieu, s'exprimait aussi bien en francoprovençal qu'en français et s'adressait à lui indistinctement dans ces deux langues. Avec sa mère, femme au foyer et originaire du village, il parlait plutôt français que dialecte. Il ne parlait que dialecte avec ses grands-parents. Il continue d'employer le dialecte avec ses huit frères et sœurs. Avec son épouse, par contre, institutrice originaire de Boège (Vallée Verte), il s'exprime en français, très rarement en francoprovençal. Il utilise encore ce dernier avec des personnes de plus de soixante ans dans son village; en dehors de celui-ci c'est rare.

Très bon témoin pour des sujets dont il a l'habitude de parler, mais les interférences avec le français ne sont pas rares. L'enregistrement a été parasité par le bruit d'un congélateur qu'il n'a pas été possible d'arrêter.

CONTHEY VS

La commune de Conthey se trouve à 4 km à l'ouest de Sion, sur la rive droite du Rhône. Elle s'étage de la plaine du Rhône jusqu'au massif des Diablerets. Elle comprend les villages de Conthey, dans la plaine, et les villages d'Aven, Erde, Sensine, Premploz et Daillon situés sur le coteau. 5853 habitants en 1990, 8691 en 2017. District de Conthey. *TP* n° 24, *GPSR* n° V52/53.

⁵³ Source: Institut national de la statistique et des études économiques INSEE (<https://insee.fr/fr/statistiques/3627376>) dernière consultation le 5.8.2019.

Particularités linguistiques: Le parler de Conthey, première commune à l'ouest de la Morge, appartient au type «savoyard». Il fait partie des dialectes qui amuissent les [l] et [v] étymologiques en position initiale et intervocalique. Sous l'influence d'une palatale, le -L- connaît deux traitements selon sa position par rapport à la syllabe accentuée ([tra'adɔ], [traaɫ'ɛŋ] 'je travaille, nous travaillons'). Généralisation de [no] 'nous' pour «je». Bibliographie: BERTHOUSOZ 1978.



YVETTE ANTONIN. Enquête à Conthey le 25 août 2000.

Née le 10 octobre 1945 à Conthey où elle a toujours habité. Ménagère. Mariée. Elle a parlé français avec ses parents, occasionnellement le dialecte (plus volontiers avec sa mère). Occasionnellement, elle parle ce dernier avec son mari et avec des personnes plus âgées; elle a des contacts en francoprovençal avec une personne de Nendaz.

Ayant appris tardivement le parler de sa commune, elle est moins sûre que le témoin masculin. Les interdentes passent le plus souvent à [s]: [ɔ as'e] 'le lait', les voyelles plus [ɲ] vélaire sont presque absentes, remplacées par des voyelles complètement nasales.



ALPHONSE ÉVÊQUOZ. Enquête à Erde (Conthey) le 16 juillet 1999.

Né le 21 octobre 1932 à Conthey où il a toujours habité. Vigneron. Marié. Il a en général parlé le dialecte avec ses parents; il le parle toujours avec ses frères et sœurs (français aussi). Il le parle souvent avec son épouse, les personnes les plus âgées du village et avec des gens de Savièse, Nendaz, Chamoson.

Beaucoup plus sûr que le témoin féminin. Les -o- fermés tendent à [u], les interdentes sont conservées: [ɔ aθ'e] 'le lait'; il prononce souvent des voyelles orales suivies d'un [ɲ] vélaire là où l'informatrice utilise des voyelles nasales.

ÉVOLÈNE VS

La commune d'Évolène s'étend sur toute la partie supérieure du Val d'Hérens, au sud de Sion, jusqu'à la frontière italienne. Elle comprend les villages d'Évolène (1371 m), Les Haudères (1436 m), Villa (1742 m), La Sage (1667 m), La Forclaz (1772 m) et Arolla (1998 m). 1522 habitants en 2000, 1701 en 2017. À la différence des vallées voisines, les habitants d'Évolène ont abandonné tôt le système traditionnel de la transhumance, en vendant les vignes qui leur appartenaient dans la plaine, et ont vécu ainsi dans l'isolement. La première route qui a facilité l'accès à la commune n'a été ouverte qu'en 1950. Par conséquent, Évolène est resté la dernière commune en Suisse romande où la transmission du francoprovençal à la jeune génération n'a pas encore entièrement cessé. Les parlers d'Évolène et des Haudères où se sont déroulées nos enquêtes représentent le même type dialectal «sous les rocs», à la différence de Villa, La Sage et La Forclaz («sur les rocs»).

Particularités linguistiques: maintien de la déclinaison bicasuelle dans le système des déterminants (article défini, démonstratifs). Maintien d'une marque morphologique audible du pluriel des noms ([s, -j]). Apparition fréquente d'une consonne [k] appelée «parasite» (résultant d'une diphtongue étymologique dont le deuxième élément s'est consonnifié), propagée ensuite de manière analogique. Maintien du timbre [u] des voyelles issues d'un -ū- latin étymologique.

Documentations: ALF p. 988, TP n° 30, GPSR n° V75/76. Étude: PANNATIER 2005. Dictionnaire: FOLLONIER-QUINODOZ 1989.



LUCIE CHEVRIER-FOLLONIER. Enquête aux Haudères le 8 juin 2001.

Née le 27 juin 1940 aux Haudères où elle a toujours habité. Mariée. Elle a toujours parlé le dialecte dans sa famille; elle le parle aussi avec son mari, ses enfants et tout l'entourage. Il lui arrive de le parler avec des gens de St-Martin, Hérémente et Bionaz (Vallée d'Aoste).

L'informatrice représente un parler plus «jeune» que l'informateur: transformation du [θ] résultant p.ex. d'un -ST- étymologique en [s]: [feni:sra] 'fenêtre' à la place de [feni:θra].



HENRI MAURIS. Préenquête à Évolène en été 1994. Enquête principale à Évolène le 25 mai 1999.

Né le 13 mars 1929 à Évolène où il a toujours habité. Agriculteur retraité. Il parle ou a parlé en dialecte avec ses parents, ses frères et sœurs, ses enfants et petits-enfants. Il le parle aussi avec son épouse et avec des personnes de tout le Val d'Hérens (St-Martin, Hérémente, etc.). Déclare avoir certaines difficultés à communiquer avec des locuteurs de Nendaz.

FULLY VS

La commune de Fully se trouve à 5 km au nord-est de Martigny, sur la rive droite du Rhône. Elle s'étend de la plaine du Rhône jusqu'aux Dents-de-Morcles. Elle comprend plusieurs hameaux dont les principaux sont Branson, Châtaignier, Mazembroz, ainsi que Fully (ou Vers-l'Église), le chef-lieu. 5587 habitants en 2000, 8737 en 2017. District de Martigny. *TP* n° 23, *GPSR* n° V33. Bibliographie: SCHÜLE et al. 1990.



MARIA ANÇAY. Enquête à Fully le 21 février 1997.

Née à Fully le 1^{er} mai 1927. N'a jamais quitté la commune. Paysanne. Veuve. Son père, originaire de Fully, paysan, parlait francoprovençal, mais ne s'adressait à elle qu'en français. Même situation avec sa mère, elle aussi paysanne. Elle n'a parlé que français avec son époux. Actuellement elle parle français avec ses frères et sœurs; c'est dans un groupe de patoisants locaux qu'elle parle le dialecte. En dehors de son village elle le parle uniquement avec les habitants d'Orsières.



MARTIAL ANÇAY. Enquête à Fully le 20 février 1997.

Né en 1919 à Fully où il a toujours habité. Quincailler-vigneron. Orphelin de père, il a toujours parlé francoprovençal avec sa mère, mais français avec ses frères et sœurs de même qu'avec ses amis. Veuf. Son épouse, originaire d'Orsières, comprenait le dialecte, mais ne le parlait pas. Actuellement il utilise son parler avec les personnes âgées et avec des gens d'Orsières. Dit avoir des difficultés d'intercompréhension avec des personnes d'autres villages comme Savièse, Nendaz ou Évolène.

HÉRÉMENTE VS

La commune d'Hérémente se trouve à une douzaine de kilomètres au sud de Sion, dans la vallée de la Dixence. Elle comprend les hameaux d'Ayer, Euseigne, Mâche, Pralong, Riod et Cerise, dispersés sur la rive gauche de la Borgne et de la Dixence. 1294 habitants en 2000, 1391 en 2017. District d'Hérens. *GPSR* n° V71. Études: LAVALLAZ 1935, MORAND 2008. Glossaire: DAYER 2009



MARIE-LOUISE SIERRO. Enquête à Hérémence le 11 juillet 1996.

Née en 1933 à Hérémence. N'a pas toujours séjourné dans la commune. Paysanne. Elle a toujours parlé francoprovençal avec ses parents, agriculteurs originaires d'Hérémence, de même qu'avec ses grands-parents et son frère. Remarqué que de plus en plus les personnes de sa génération parlent français. Avec son mari, gardien de barrage, elle parle dialecte, mais en présence de ses enfants et de ses petits-enfants elle s'adresse à lui en français. Elle emploie son parler en dehors de son village avec les gens de son âge des villages avoisinants.

L'enregistrement a eu lieu dans une salle de la maison communale dont l'acoustique n'était pas très favorable (écho).



ÉMILE DAYER. Enquête à Hérémence le 11 juillet 1996.

Né en 1918 à Hérémence où il a toujours habité. Secrétaire communal. A toujours parlé francoprovençal avec ses parents, tous deux originaires d'Hérémence, avec ses grands-parents, ses frères et sœurs. Avec sa femme, elle aussi d'Hérémence et institutrice, il parle toujours dialecte sauf en présence des enfants avec lesquels il parle français. Dans son village et dans les autres vallées il l'emploie le francoprovençal avec les gens de son âge qui le parlent encore.

L'enregistrement a eu lieu dans une salle de la maison communale dont l'acoustique n'était pas très favorable (écho).

ISÉRABLES VS

La commune d'Isérables est située la rive gauche du Rhône, à 1106 m d'altitude au-dessus de Riddes, perchée sur une pente particulièrement escarpée, même pour un habitat alpin. Un chemin en lacets reliait la vallée au village en une heure et demie de marche pour 600 m de dénivellation. Elle a été reliée à la vallée par un des premiers téléphériques du Valais en 1942 et par une route en 1960. 827 habitants en 2017. District de Martigny. *GPSR* n° V36. Dictionnaires: FAVRE 1969-1972, FAVRE 2002.



LILY MONNET. Enquête à Isérables le 11 septembre 1995.

Née en 1933 à Isérables. N'a pas toujours vécu dans la commune. Femme au foyer. Mariée. Elle a parlé français avec son père. Sa mère est l'unique personne de la famille avec qui elle parlait francoprovençal. Actuellement elle emploie le dialecte avec son mari, originaire lui aussi d'Isérables. Elle dit ne pas l'utiliser en dehors de son village.

L'enregistrement a eu lieu dans une salle de la commune dont l'acoustique n'était pas très favorable (écho).



ANDRÉ MONNET. Enquête à Isérables le 11 septembre 1995.

Né en 1932 à Isérables. N'a pas toujours vécu dans la commune. Boulanger. Marié. Il a toujours parlé francoprovençal avec ses parents, tous deux originaires d'Isérables. Dans sa famille, il parlait francoprovençal avec ses grands-parents et avec ses frères aînés, tandis qu'avec les plus jeunes il parlait français. Il n'emploie pas le dialecte avec son épouse mais le français. Il le parle encore aujourd'hui avec ses beaux-parents, avec les personnes de son âge de son village et avec les gens de Nendaz et de Saint-Martin. A d'excel-

lentes connaissances, par sa mère, de tout ce qui a trait au costume traditionnel d'Isérables.

L'enregistrement a eu lieu dans une salle de la commune dont l'acoustique n'était pas très favorable (écho).

LENS VS

Le village de Lens est située à 1128 m, sur la rive droite du Rhône, à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Sierre. La commune homonyme s'étend de la plaine du Rhône jusqu'à la Plaine Morte (2433 m). Elle comprend les hameaux de Chelin, Flanthey, Vaas, Saint-Clément, Valençon, la station touristique de Crans-sur-Sierre ainsi que le chef-lieu, Lens (1128 m). 3059 habitants en 1990, 4162 en 2017. Avec les communes voisines, Lens fait partie de la «Louable Contrée». District de Sierre. *GPSR* n° V80. Glossaires: DUC 1986, LAGGER 2010



ERNESTINE GILLIOZ-BRIGUET. Enquête à Lens le 20 février 1997.

Née à Flanthey (Lens) le 2 novembre 1930. N'a pas toujours vécu à Lens. Femme au foyer. Avec ses parents, paysans, tous deux originaires de Lens-Trogne, elle parlait francoprovençal. Dans sa jeunesse, elle le parlait aussi avec ses frères et sœurs, mais maintenant c'est plutôt en français qu'elle s'adresse à eux. Avec son mari, originaire d'Isérables, elle parle français et très peu le dialecte. Il lui arrive d'employer ce dernier avec des gens de Chermignon ou d'Ayent.



JEAN BRIGUET. Enquête à Lens 20 février 1997.

Né à Lens le 5 août 1928. Ancien chef de brigade dans la police à Sierre. Il n'a pas toujours habité Lens pour des raisons professionnelles; il y est de retour depuis 1987. Il a parlé francoprovençal avec sa mère, femme au foyer. Son père, agriculteur, parlait français; ce n'est que vers la fin de sa vie qu'il s'est mis à s'exprimer en dialecte. Le français était la langue de la famille, autant de ses grands-parents que de ses frères et sœurs. Son épouse, de Lens elle aussi, comprend le dialecte, mais ne le parle pas. Au village il le parle avec ses amis et au chœur d'hommes. En dehors de son village, il lui est arrivé de l'utiliser dans l'exercice de son métier.

M. Briguet est un locuteur très conscient; son discours est ponctué de nombreuses réflexions métalinguistiques. En marge de l'interview linguistique, il nous a également gratifié d'une foule d'anecdotes qui n'ont pas pu être intégrées dans cette étude.

LIDDES VS

La commune de Liddes se trouve dans la vallée d'Entremont, à 25 kilomètres au sud de Martigny, sur la route du Grand-Saint-Bernard. Elle comprend plusieurs hameaux, dont les principaux sont Chandonne (1454 m), Fontaine, Rive-Haute, Drance, Vichères ainsi que le chef-lieu, Liddes (1346 m). 800 habitants en 2000, 767 en 2017. District d'Entremont. *GPSR* n° V43. Études: FELLELY 1982.



ÉLISE LATTION. Enquête à Liddes le 29 février 1996.

Née à Liddes-Chandonne en 1909. A toujours habité dans la commune. Veuve. Avec ses parents, agriculteurs, et originaires de Liddes, elle parlait francoprovençal de même qu'avec ses frères et sœurs. Actuellement elle parle dialecte avec les gens de son âge de son village et rarement avec des gens de l'extérieur.

Mme Lathion n'est pas habituée à utiliser son dialecte pour parler avec des étrangers. La situation de l'enquête a provoqué de nombreuses alternances codiques entre le français et le francoprovençal. Bien que le parler de Mme Lathion soit assez conservateur, ses réponses sont donc parfois influencées par le français.



AUGUSTE DARBELLAY. Enquête à Liddes le 3 octobre 1997.

Né en 1919 à Liddes-Chandonne où il a toujours habité. Agriculteur. Marié. Il a toujours parlé dialecte avec ses parents, agriculteurs, tous deux originaires de Chandonne. Avec son épouse, originaire de Chandonne, il parle français. S'exprime en dialecte dans le groupe de théâtre auquel il participe et avec des gens d'Orsières et de Bagnes. Excellent témoin qui a également été témoin pour l'*Atlas des patois valdôtains* (APV).

L'enregistrement avec M. Darbellay a été effectuée dans sa salle de séjour. Malheureusement, son fauteuil en cuir grince au moindre mouvement du témoin, ce qui parasite certaines de ses réponses.

LOURTIER (BAGNES) VS

Lourtier, village de la commune de Bagnes, se trouve à 25 kilomètres au sud-est de Martigny, au Val de Bagnes, à 1072 m d'altitude. 348 habitants en 2006, 382 en 2017. *TP* n° 22, *GPSR* n° V47. Étude: BJERROME 1957. Dictionnaire: MAÎTRE et al. 2019.



MARIE-LOUISE TROILLET. Enquête à Lourtier le 28 février 1996.

Née en 1938 à Lourtier où elle a toujours habité. Femme au foyer. Mariée. Ses parents sont originaires de Lourtier. Son père, fromager, lui parlait francoprovençal. Sa mère, femme au foyer, lui parlait parfois dialecte, plus souvent français. Le français était la langue de communication entre frères et sœurs. C'est surtout avec sa belle-mère qu'elle parlait dialecte. Avec son mari, agriculteur, originaire de Lourtier, elle l'emploie peu. Il lui arrive de l'utiliser en dehors de son village, avec les gens de la vallée, à Verbier, à Bruson.



CAMILLE MICHAUD. Préenquête à Lourtier en été 1994. Enquête principale à Lourtier le 28 février 1996.

Né à Lourtier en 1917. Instituteur, puis inspecteur scolaire. Marié.

Locuteur très conscient des particularités de son parler.

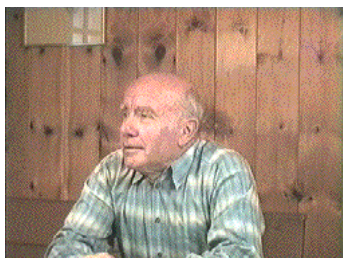
LES MARÉCOTTES (SALVAN) VS

Les Marécottes est un village de la commune de Salvan, à 1030 m d'altitude, surplombant la vallée du Trient, sur la rive gauche du Rhône, à 9 km à l'ouest de Martigny. 337 habitants en 2017. *GPSR* n° V22. Phonétique historique: MÜLLER 1961.



GENEVIÈVE GROSS. Enquête aux Marécottes le 10 juillet 1996,

Née en 1934 aux Marécottes où elle a toujours habité. Ses parents étaient tous deux originaires des Marécottes. Avec son père, instituteur, elle parlait surtout en français. Sa mère, épicière, ne lui parlait qu'occasionnellement en francoprovençal. Elle parlait dialecte autrefois avec ses grands-parents et les voisins. Elle dit le parler plus souvent qu'autrefois, surtout avec les personnes de son village de plus de cinquante ans. Ne l'emploie pas ailleurs.



EUGÈNE GROSS. Enquête aux Marécottes le 27 septembre 1996.

Né en 1930 aux Marécottes. Employé des chemins de fer, il n'a pas toujours séjourné au village. Ses parents étaient originaires des Marécottes. Son père, instituteur, lui interdisait de parler «patois». Il lui arrivait de le parler avec sa mère. C'est surtout avec ses grands-parents qu'il parlait dialecte, ainsi avec ses frères et sœurs et ses amis. À l'âge de sept ans, il a eu l'occasion de bien l'apprendre avec une employée de maison qui travaillait dans sa famille. Dit employer le dialecte pour tout ce qui touche à la vie de la terre, aux traditions etc., mais pour ce qui a trait au commerce, il parle français. Actuellement il emploie encore son parler avec les gens de son âge du village et avec des gens de Bagnes, de Savièse, de Conthey, de Vétroz et du Val d'Aoste (Cogne).

Un problème technique au cours de l'enquête a failli rendre les matériaux recueillis inutilisables, et nous avons dû utiliser des logiciels de «nettoyage» du son pour les récupérer. Les traces de ce traitement électronique restent pourtant audibles.

MIÈGE VS / MOLLENS VS

Miège est une commune du district de Sierre, située sur la rive droite du Rhône, au milieu du vignoble, limitée à l'est par la Raspille au-delà de laquelle commence le Valais germanophone, comprenant un seul village (702 m) en habitat groupé. 918 habitants en 2001, 1348 en 2017. *TP* n° 28.

Au moment de l'enquête, Mollens était une commune du district de Sierre immédiatement voisine de Miège, située sur la rive droite du Rhône, entre 900 m et le Schneehorn (3177 m) à l'est du Glacier de la Plaine Morte (2800 m), immédiatement à la frontière linguistique avec le Haut Valais germanophone. Elle comprenait Mollens (1075 m) et Cordona (1244 m) à habitat groupé, Conzor, Laques, Saint-Maurice-de-Laques (hameaux à habitat dispersé) et la station intégrée d'Aminona (1500 m). 710 habitants en 2001, 972 en 2017. Mollens a fusionné en 2017 avec les communes de Montana, Randogne et Chermignon pour former la nouvelle commune de Crans-Montana.

Comme le montrent nos analyses, les parlers de ces deux villages sont très proches, et se distinguent de manière significative des autres parlers de la «Noble Contrée» (Montana, dans nos matériaux). *GPSR* n° V82/83.



YVONNE FRILY-PERREN. Enquête à Miège le 10 septembre 1998.

Née à Mollens le 21 février 1921; établie à Miège depuis 1940. Veuve. Ses parents étaient tous deux originaires de Mollens. Avec son père, agriculteur, elle parlait francoprovençal. Avec sa mère, femme au foyer, plutôt le français, de même qu'avec le reste de la famille. Elle a toujours parlé dialecte avec son mari, maçon, originaire de Miège. Aujourd'hui elle le parle avec les voisins et avec les gens du Val d'Anniviers.



FRANÇOIS (FRANTZ) CALOZ. Enquête à Miège le 10 septembre 1998.

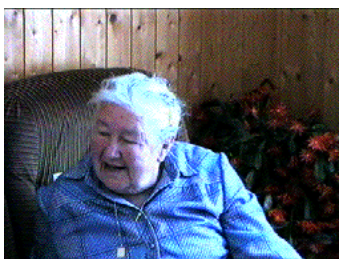
Né à Miège le 15 mai 1915. N'a pas toujours habité Miège. Collaborateur commercial et vigneron. Marié. Avec son père, originaire de Miège, agriculteur, il parlait francoprovençal et français selon le sujet de conversation. Parlait dialecte au village et français dans sa profession. À la maison, la famille a passé au français après la mort du père. Son épouse, femme au foyer, ne parle que français. Aujourd'hui il n'emploie son parler qu'avec les gens de son âge du village et avec des gens de Nendaz, de Venthône et du Val d'Aoste.

Auteur d'un volume de souvenirs, *Miège ... mon village* (1994), éd. Ketty & Alexandre, Chappelle-sur-Moudon.

MONTANA-VILLAGE VS

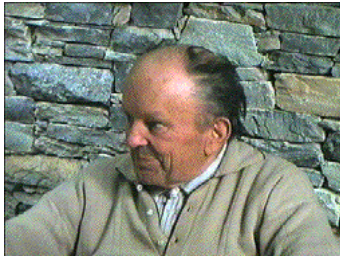
Au moment de l'enquête, Montana était une commune du district de Sierre, située sur la rive droite du Rhône, comprenant les villages de Montana (1208 m) à habitat groupé, de Corin (644 m) dans le vignoble, une fraction de Champsabé (600 m), le hameau de Diogne (1023 m) et la station touristique de Montana-Vermala (1500 m) située en partie sur la commune de Randogne. 2317 habitants en 2001, 2377 en 2010. Montana a fusionné en 2017 avec les communes de Mollens, Randogne et Chermignon pour former la nouvelle commune de Crans-Montana.

Particularités linguistiques: Apparition fréquente d'une consonne «parasite» [k] (après voyelle palatale) ou [p] (après voyelle vélaire), résultant d'une diphtongue étymologique dont le deuxième élément s'est consonnifié, propagée ensuite de manière analogique. *GPSR* n° V81. Phonétique historique: GERSTER 1927.



MARIETTE ROBYR. Enquête à Montana-Village le 5 mai 1995.

Née à Montana-Village le 9 juin 1912. N'a pas toujours habité Montana-Village. Femme au foyer. Mariée. Elle a toujours parlé franco-provençal avec ses parents, originaires de Montana-Village. Son père était maréchal-ferrant et paysan, sa mère femme au foyer. Le dialecte était la langue de communication de toute la famille. Avec son mari, originaire de Montana-Village et lui aussi paysan, elle n'utilise que son parler. Au village elle parle encore avec les gens de son âge et avec ceux de Sierre, de Randogne et du Val d'Anniviers.



ALBERT BAGNOUD. Enquête à Montana le 4 mai 1995.

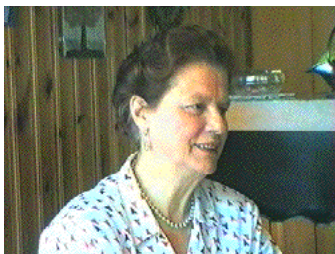
Né en 1918 à Montana où il a toujours habité. Vigneron. Célibataire. Avec ses parents, originaires de Montana et agriculteurs, il a toujours parlé francoprovençal de même qu'avec ses frères et sœurs. Dans son village, il parle encore dialecte avec les gens de son âge ou plus âgés et avec ceux qui sont plus jeunes que lui d'une dizaine d'années. En dehors de son village il utilise son parler avec les gens de Chermignon. Raconte que c'est dans les années 1930 que le curé du village a interdit aux enfants de parler patois et que le patois a commencé à disparaître il y a une trentaine d'années.

Auteur de textes patois dans la presse locale et conscient de parler un patois conservateur.

NENDAZ VS

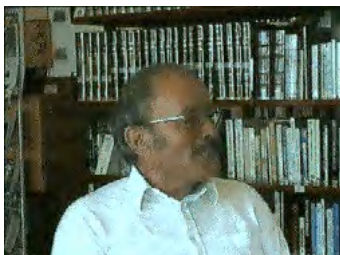
Nendaz est une commune du district de Conthey, située sur la rive gauche du Rhône, dans le Valais central. Son territoire – une vallée latérale de 8590 ha où coule la Printse – s'étage du Rhône (490 m.) à la Rosablanc (3'360 m.). Elle comprend une quinzaine de villages et hameaux dont Basse-Nendaz (chef-lieu), Haute-Nendaz, Bieudron, Aproz, Baar, Brigon, Beuson. 5'379 habitants en 2001, 6595 en 2017.

Historiquement, Nendaz faisait partie du Valais «savoyard». Linguistiquement, le parler montre cependant de fortes affinités avec ceux du Valais «épiscopal» (JEANJAQUET 1931: 43). *TP* n° 25. *GPSR* n° V51. Dictionnaire, esquisse de grammaire: PRAZ 1995. Étude: SCHÜLE 1963, 1998, 2006.



SUZANNE BOURBAN-PRAZ. Enquête à Nendaz 14 août 1995.

Née à Beuson (commune de Nendaz) le 19 avril 1927. Commerçante. Veuve. Avec ses parents, originaires de Nendaz, agriculteurs, et avec toute sa famille, elle parlait toujours francoprovençal. Elle parlait dialecte avec son mari. Aujourd'hui elle l'utilise au village avec les gens qui sont âgés de plus de 45-50 ans. En dehors de son village elle ne parle que le français.



ARSÈNE PRAZ. Enquête à Nendaz le 14 août 1995.

Né à Haute-Nendaz en 1930. N'a pas toujours habité Nendaz. Instituteur retraité. Marié. Il a appris le français en entrant à l'école, où l'emploi du dialecte était interdit. Il a toujours parlé francoprovençal avec ses parents, originaires de Nendaz, agriculteurs, et avec ses frères et sœurs. Parle dialecte avec sa femme, mais français avec ses enfants. Au village, il parle encore son dialecte avec les gens âgés de 45-50 ans et plus. Les plus jeunes le comprennent, mais ne le parlent pas. En dehors du village il l'emploie avec les gens d'Évolène, d'Isérables et de la Noble Contrée. Raconte que le village s'est ouvert vers l'extérieur après la deuxième guerre mondiale et que c'est à ce moment-là que les gens ont commencé à abandonner leur parler.

M. Praz est l'auteur du dictionnaire du patois de Nendaz (PRAZ 1995).

ORSIÈRES VS

Orsières est une commune du district d'Entremont, située sur l'axe transalpin du Grand-Saint-Bernard vers l'Italie. Frontalière avec la France et l'Italie, au pied du Massif du Mont Blanc. 16'495 ha. Deux vallées importantes, Ferret et Champex; 12 villages, Champex, Commaire, Ferret, Issert, La Fouly, La Rosière, les Arlaches, Prassurny, Prayon, Praz-de-Fort, Reppaz, Som-la-Proz, groupés

par «tiers», (tiers de Ville, tiers d'Issert, tiers des Côtes). 2'580 habitants en 2003, 3'190 en 2017. *TP* n° 21, *GPSR* n° V41/42. Bibliographie: BERTHOD 2001.



LOUISE PRALONG. Enquête à Orsières le 15 juillet 1999.

Née à Som-la-Proz (commune d'Orsières) le 17 juin 1913. Elle a toujours habité dans la commune. Veuve. Avec son père, agriculteur d'Orsières, elle parlait francoprovençal et français. Avec sa mère, sage-femme d'Orsières, plutôt dialecte. Elle le parlait également avec ses grands-parents, avec son frère et sa sœur. Avec son mari, marchand de bétail originaire d'Héremence, elle utilisait le français. Aujourd'hui elle parle dialecte avec sa voisine et à l'étable avec son fils. Il lui arrive de le parler avec des Valdôtains.

Une petite partie de l'enquête a été réalisée en francoprovençal par Federica Diémoz, locutrice native du dialecte de Roisan (Aoste). Si l'intercompréhension entre les deux locutrices n'a pas posé le moindre problème, nous avons rapidement constaté que l'informatrice se laissait influencer par le dialecte de l'enquêtrice, et qu'une enquête menée en français produisait de meilleurs résultats.

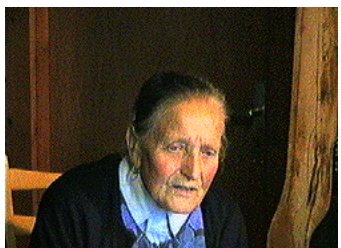


ANTOINE LOVEY. Enquête à Orsières (Praz-de-Fort) le 15 juillet 1999.

Né à Issert (Orsières) en 1935. N'a pas toujours habité Orsières. Gardien de barrage. Il parlait français avec ses parents, paysans, originaires d'Issert. C'est avec sa grand-mère et sa belle-mère qu'il parlait francoprovençal. Avec sa sœur, il parlait français dans sa jeunesse et aujourd'hui le dialecte. Aujourd'hui veuf, il employait peu son parler avec son épouse. Ne parle dialecte actuellement qu'avec des personnes dont il sait qu'il le savent. Il dit se donner de la peine de le parler aux jeunes de son village. En dehors d'Orsières il fait l'effort de le parler à Bagnes et à Liddes.

ST-JEAN VS

Au moment de l'enquête, St-Jean était une commune du Val d'Anniviers, au district de Sierre. 196 habitants en 2000. En 2009, St-Jean a fusionné avec les cinq autres communes du Val d'Anniviers (Ayer, Chandolin, Grimentz, Saint-Luc et Vissoie) pour former la commune d'Anniviers. St-Jean manque dans la liste des localités recensées par le *GPSR*, à la différence des anciennes communes voisines de Vissoie (V87), Pinsec (V88) et Grimentz (V89). Études (pour l'ensemble des parlers du Val d'Anniviers): GYR 1994, Lexique: MASSY 2018



JEANNE ZUFFEREY. Enquête à St-Jean le 16 septembre 1994.

Née le 22 mai 1924 à St-Jean où elle a toujours habité. Tisserande. Veuve. Avec son père, géomètre et juge, elle a toujours parlé franco-provençal de même qu'avec sa mère, femme au foyer. Avec son mari, originaire de St-Luc, elle parlait également le dialecte. Aujourd'hui elle l'utilise encore avec les gens de sa génération du village et du Val d'Anniviers.



JEAN-BAPTISTE CRETТАZ. Enquête à St-Jean-du-Milieu le 16 octobre 1994.

Né à St-Jean le 22 mai 1924. A habité quatre ans à Chalais. Épiciers-cafetier retraité. Marié. Avec ses parents, agriculteurs de St-Jean, il parlait francoprovençal et français. Avec ses frères et sœurs il parlait également dialecte. N'a pas connu ses grands-parents. Son épouse comprend le dialecte et le parlait un peu dans leur commerce. Dans son village, il le parle encore aujourd'hui avec les gens de son âge et avec ceux du reste de la vallée.

SAVIÈSE VS

Savièse est une commune du district de Sion. Située sur la rive droite du Rhône, elle se compose de six villages: St-Germain (chef-lieu), Drône, Granois, Chandolin, Roumaz et Ormône. 7'594 habitants en 2017.

Particularités linguistiques: Le parler de Savièse, première commune à l'est de la Morge, appartient au type «épiscopal», mais partage de nombreuses particularités phonétiques avec les parlers «savoyards» voisins: chute fréquente de [v] et de [l] intervocaliques; [l] peut devenir [w] en position intervocalique. En position initiale, [v] (avec les variantes [v, u]) et [l] peuvent s'effacer ou se maintenir. *TP* n° 26, *GPSR* n° V60. Études: BRETZ-HÉRITIER 1996. Dictionnaire: FAVRE/BALET 1960 (= FB), réédition revue et augmentée 2013 (= BH, BRETZ-HÉRITIER 2013). Nous remercions Mme Anne-Gabrielle Bretz-Héritier d'avoir bien voulu vérifier nos transcriptions des enregistrements réalisés avec ses parents en 1994.



MARIE-CÉCILE HÉRITIER. Enquête à Savièse le 17 septembre 1994.

Née à Savièse (Roumaz) le 14 avril 1937. Elle n'a pas toujours habité dans la commune. Femme au foyer. Mariée. Ses parents, tous les deux originaires de Savièse, lui parlaient francoprovençal, de même qu'à ses frères et sœurs aînés. Par contre, elle parlait français avec ses frères plus jeunes. Avec son mari, elle a toujours parlé dialecte et continue à le parler; elle le parle encore actuellement avec les personnes âgées ou les personnes de sa génération au village. En dehors de Savièse, elle emploie son parler également à Arbaz.

L'enquête a été réalisée au carnotzet de la maison, avant que nous disposions d'une lampe photographique. La qualité de l'image s'en ressent.



GERMAIN HÉRITIER. Enquête à Savièse le 17 septembre 1994.

Né le 17 avril 1935 à Savièse (Granois) où il a toujours habité. Viticulteur-encaveur. Il a parlé francoprovençal avec ses parents, tous les deux agriculteurs originaires de Granois. Actuellement il parle le dialecte avec ses frères et sœurs, avec son épouse et avec les gens de son âge. Il s'efforce aussi de le parler avec les enfants, mais ceux-ci répondent en français. Il n'emploie pas son parler en dehors de la commune.

L'enquête a été réalisée au carnotzet de la maison, avant que nous disposions d'une lampe photographique. La qualité de l'image s'en ressent.

SIXT-FER-À-CHEVAL, HAUTE-SAVOIE

Dernière commune de la haute vallée du Gifre, affluent de l'Arve, à 765 m d'altitude. La commune comprend les villages de Salvagny, Nambride, et le bourg de Sixt. 706 habitants en 1999, 775 en 2015⁵⁴. Point 956 de l'ALF.



ANNA MOGENIER. Enquête à Salvagny le 13 septembre 1998.

Née le 27 mai 1911 à Paris. Ayant perdu sa mère à la naissance, elle a été élevée à Salvagny par ses grands-parents maternels qui lui parlaient en dialecte. Jeune mariée, elle a vécu à Paris au début des années 1930, mais elle est revenue dans son village au moment de la Seconde Guerre mondiale. Agricultrice. Veuve. Elle parlait dialecte avec son mari. Elle continue à le parler avec les gens de sa génération au village.

L'informatrice est parfaitement à l'aise dans l'emploi de son parler, dont les principales caractéristiques remontent à la langue de ses grands-parents, donc à la fin du XIX^e siècle. Le corpus est riche en énoncés spontanés, l'informatrice ayant souvent répondu de manière très personnelle aux stimuli du questionnaire. Certaines alternances codiques (français/franco-provençal) pourraient être dues à la situation de l'enquête.



JEAN-BAPTISTE MONET. Enquête à Sixt 26 novembre 1999.

Né le 7 mai 1935 à Nambride (Sixt). A passé sa jeunesse au village puis est parti travailler en qualité de cuisinier de 1945 à 1960. A été maire de la commune. Il a peu parlé francoprovençal avec ses grands-parents et rarement avec ses parents et ses frères et sœurs, si ce n'est dans des situations plaisantes. Il ne parle que le français avec son épouse, originaire de Bonneville. Il n'a plus l'occasion d'employer son dialecte, sa mère, dernière locutrice de son village d'origine, étant décédée en 1999.

Inter- ou postdentales peu marquées, souvent difficiles à identifier dans les enregistrements.

TORGNON, VALLÉE D'AOSTE

Torgnon est une commune de la région autonome Vallée d'Aoste, située entre 800 et 3200 m d'altitude dans la basse Valtournenche, sur la rive droite du torrent Marmore. Elle se compose d'une vingtaine de hameaux (chef-lieu: Mongnod). 566 habitants en 2017⁵⁵. Parler de la moyenne Vallée d'Aoste.



ROSE CHATRIAN. Enquête à Torgnon le 8 avril 1997.

Née à Marseille en 1942, de parents valdôtains émigrés, originaires de Torgnon. Établie à Torgnon depuis 1953. Agricultrice. Mariée. Avec ses parents et sa famille elle parlait francoprovençal et français selon la situation. Ceux-ci s'exprimaient également en italien selon les occasions. Avec son mari, maçon, trilingue comme de très nombreux Valdôtains, elle parle uniquement le dialecte. Dans sa commune elle s'adresse dans son parler aux villageois et en italien aux

⁵⁴ Source: Institut national de la statistique et des études économiques INSEE (<https://insee.fr/fr/statistiques/3627376>) dernière consultation le 5.8.2019.

⁵⁵ <http://demo.istat.it/pop2017/index.html>, dernière consultation le 8.5.2017.

touristes. Elle utilise le francoprovençal avec toutes les personnes de la Vallée d'Aoste qui le parlent.

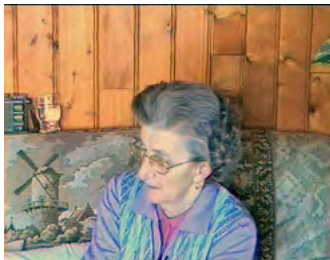


ÉMILIENT GARIN. Enquête à Torgnon le 8 avril 1997.

Née le 17 juillet 1922 à Torgnon où il a toujours habité. Agriculteur. Marié. Enfant, il parlait francoprovençal avec ses parents et avec sa famille. Actuellement il l'utilise en compagnie de ses amis, des gens du village et de son épouse, elle aussi de Torgnon. Il a aussi parlé son dialecte avec ses enfants, mais ses petits-enfants qui habitent Châtillon parlent italien. Il affirme que dans toute la Vallée d'Aoste, il s'adresse en dialecte à tout le monde.

TROISTORRENTS VS

Troistorrents est une commune du district de Monthey (Bas-Valais), située au Val d'Illiez à 765 m d'altitude, immédiatement voisine de Val-d'Illiez, notre second point d'enquête dans la vallée. 4602 habitants en 2107. GPSR n° 16. Étude: FANKHAUSER 1911. Lexique: *Lexique en ligne du patois Chorgue* (<http://www.patoistroistorrents.ch/dico.php>).



MADELEINE BARMAN. Enquête à Troistorrents le 24 mars 1995.

Née en 1919 à Troistorrents où elle a toujours habité. Veuve. Ses parents, agriculteurs originaires de Troistorrents, s'adressaient en francoprovençal à elle et à ses frères et sœurs, mais eux répondaient en français. Elle parlait en français avec son mari originaire de Troistorrents. Actuellement elle utilise encore son dialecte, mais, selon elle, surtout des phrases toutes faites.



MAURICE UDRESSY. Enquête à Troistorrents le 25 mars 1995.

Né à Troistorrents en 1937. Enseignant au collège de Troistorrents. Marié. A séjourné à St-Maurice de 1960 à 1968. Parents originaires de la commune. Son père, agriculteur, lui parlait surtout francoprovençal, puis plus tard également français. Sa mère lui parlait aussi bien dialecte que français, de même que ses frères et sœurs. Son épouse, originaire de Fribourg, ne connaît pas son parler. Il parle encore dans sa commune avec les gens âgés, avec ses voisins. Il ne l'emploie plus en dehors de Troistorrents.

VAL-D'ILLIEZ VS

Val-d'Illiez est une commune du district de Monthey (Bas-Valais), située à 948 m d'altitude dans la vallée homonyme, entre Troistorrent (cf. ci-dessus) et Champéry. 1553 habitants en 2000, 1888 en 2017. GPSR n° V17. Étude: FANKHAUSER 1911.



FERNANDE REY-BELLET. Enquête à Champéry le 4 avril 1997.

Née à Val-d'Illiez le 29 mars 1925. A toujours vécu dans la vallée, d'abord à Val-d'Illiez puis à Champéry, où nous l'avons enregistrée. Agricultrice-fromagère. Son père, originaire de Val-d'Illiez, inspecteur de bétail et secrétaire communal, parlait dialecte et français, mais s'adressait à elle en français. Même situation avec sa mère, femme au foyer. Elle a appris le francoprovençal avec son oncle pendant les étés qu'elle passait à la montagne.



LÉONCE DEFAGO. Enquête à Val-d'Illiez le 4 octobre 1997.

Né à Val-d'Illiez le 26 février 1917. N'a pas toujours habité la commune. Agriculteur. Il parlait toujours francoprovençal avec ses parents originaires de Val-d'Illiez. Son père était agriculteur, sa mère femme au foyer. Il parlait dialecte également dans sa famille, avec ses frères et sœurs, mais actuellement tous ont passé au français. Son épouse, de Val-d'Illiez, comprend le dialecte, mais ne le parle pas. Il lui arrive de l'utiliser avec des gens de Champéry, de Troistorrents et de Torgon.

VOUVRY VS

Vouvry est une commune du district de Monthey (Bas-Valais). La commune se compose du village de Vouvry situé dans la plaine du Rhône à proximité du lac Léman, à 387 m d'altitude, et de quelques hameaux, dont Miex (980 m d'altitude). 4138 habitants en 2017. *GPSR* n° V12.

Vouvry est notre seul point d'enquête où nous n'avons plus trouvé d'informatrice féminine. De plus, nos deux informateurs ont tenu à être interrogés ensemble. Nous avons été obligés de leur poser les mêmes questions à tour de rôle, ce qui pose des problèmes pour l'authenticité et la pertinence de la deuxième réponse. Pour atténuer ce défaut, nous avons alternativement posé la première question tantôt à l'un, tantôt à l'autre informateur. Dans certains cas, les deux témoins ont élaboré en commun une réponse qui leur semblait satisfaisante, et il n'a pas toujours été possible d'éviter qu'ils parlent en même temps. Dans l'exploitation des résultats, nous avons évidemment tenu compte de l'ordre des réponses; en principe, nous considérons la première réponse comme plus fiable. En pratique, assez souvent, les deux informateurs ont déclaré dire «la même chose» alors que leurs énoncés divergent, ce qui nous semble plutôt un gage d'authenticité. Dans certains cas, le deuxième intervenant, grâce au temps de réflexion supplémentaire, a aussi réussi à trouver une formulation qui nous paraît plus idiomatique, moins influencée par le français.



EMMANUEL PLANCHAMP. Enquête à Vouvry le 11 septembre 1998

Né en 1911 à Vouvry. N'a pas toujours habité dans la commune. Enseignant retraité.

Dans le cadre de l'enquête, il tend à se concentrer sur les questions de vocabulaire (il traduit assez souvent le mot «principal» de l'énoncé du questionnaire et ne restitue pas l'énoncé complet). De la sorte, ses réponses sont souvent inutilisables d'un point de vue morphosyntaxique.



RUBEN CARRAUX. Enquête à Vouvry le 11 septembre 1998

Né en 1913 à Miex (commune de Vouvry). N'a pas toujours habité dans la commune. Paysan-alpateur retraité.

Les deux témoins parlaient plutôt le français avec leurs parents, paysans de profession, qui eux parlaient encore le francoprovençal entre eux. Ils ont appris le dialecte avec des collègues de travail. L'un des témoins l'a appris avec son parrain. Leurs épouses ne le parlent pas, mais le comprennent bien «surtout quand il est employé pour faire des plaisanteries». En dehors du cercle familial nos témoins ne le parlent jamais.

Emmanuel Planchamp représente le parler plus «citadin» de Vouvry, Ruben Carraux la variété plus «rurale» de Miex.